

HOROYA

Quotidien national

CDC
CELLULE DE DÉNONCIATION
DE LA CORRUPTION

N° VERT **1111**

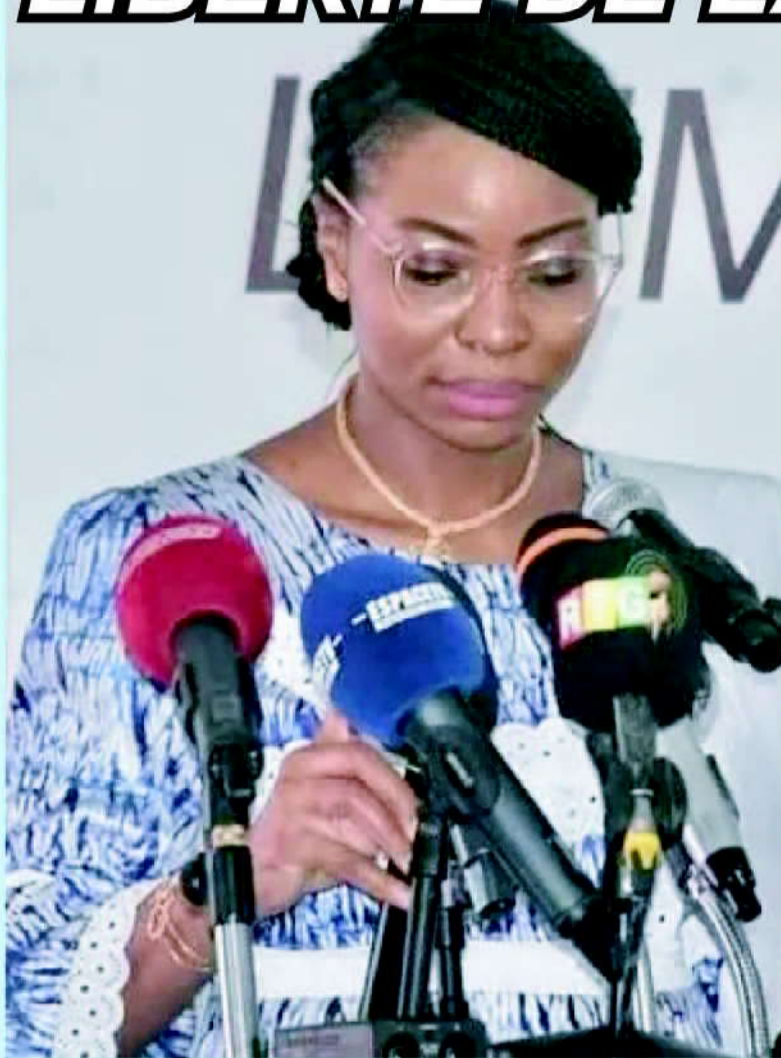
ALERTE CORRUPTION

✉ alertecorruption@cnrd-gn.com



N°8102 DU LUNDI 9 MAI 2022 * 61^{ème} ANNÉE www.journalhoroya.net * horoya1958@gmail.com PRIX : 2 000 GNF

LIBERTÉ DE LA PRESSE EN GUINÉE



Rose Pola Pricemou appelle les journalistes à faire preuve de professionnalisme et de responsabilité

La Guinée, à l'instar des autres pays du monde, a célébré ce 04 mai 2022, la journée mondiale de la liberté de la presse sous le thème : »Le journalisme sous l'emprise du numérique«. La cérémonie qui s'est déroulée aux chapiteaux du Palais du peuple a été présidée par le Premier ministre, Mohamed Béavogui accompagné de certains membres du gouvernement. **P.3**

TRANSITION DE 39 MOIS
Un délai plus que raisonnable !

SURFACTURATION À L'ARPT
Du pain bénit pour la CRIEF ? **P.9**



Journal Horoya



Q Horoya

Site web : www.journalhoroya.net

POUR VOS ABONNEMENTS

Siège : Dans l'enceinte de la RTG Boulbinet - Kaloum
Tél : (+224) 622 175 348 / 664 633 212 - BP : 191 Conakry
E-mail : horoya1958@gmail.com

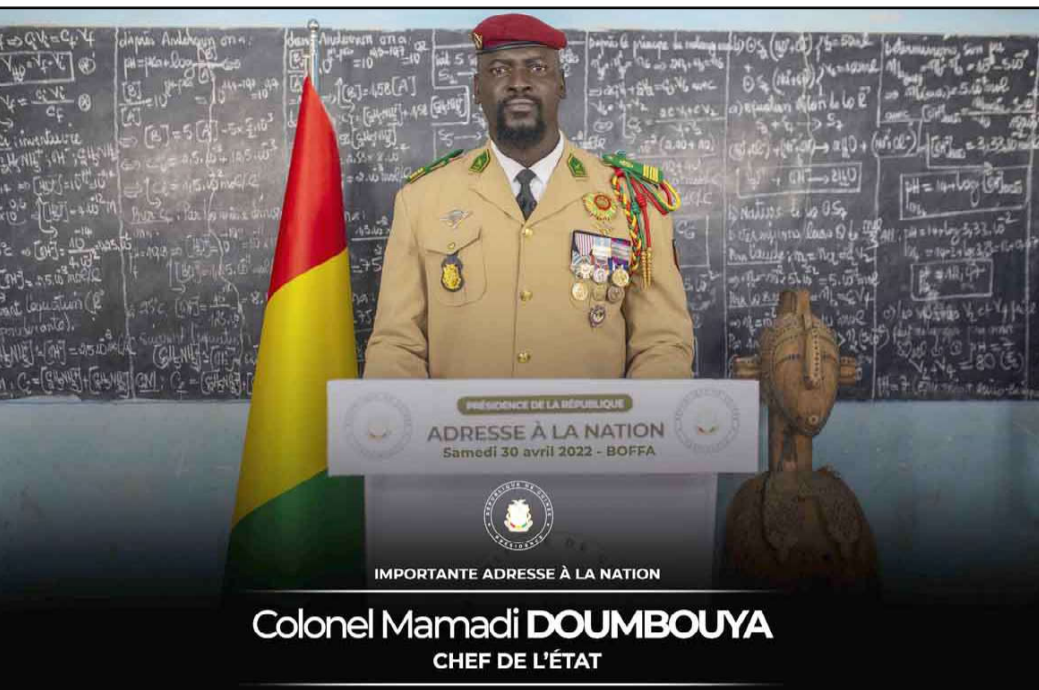
TRANSITION DE 39 MOIS

Un délai plus que raisonnable !

Le Président de la transition, le Colonel Mamady Doumbouya a proposé samedi dernier 39 mois pour la durée de la transition. Mais ce délai n'est pas coulé dans du marbre : il s'agit juste d'une proposition qui pourrait être entérinée par le CNT (Conseil National de la Transition), ou tout simplement rejetée par celui-ci. Depuis cette annonce, des commentaires, des plus intelligents aux plus farfelus, fusent de partout, soit pour s'y opposer, ou encore pour la soutenir. Difficile donc pour des âmes bien dotées de comprendre toutes ces agitations.

Les contradicteurs, en réalité d'éternels négationnistes, qui pour la plupart sont tapis dans des partis politiques dit de l'opposition, (qui en réalité sont pour eux un refuge) voient en cette durée de 39 mois, une volonté du CNRD et de son patron le Colonel Mamady Doumbouya, de « s'éterniser au pouvoir ». Faignant de ne point voir les progrès en cours de réalisation dans le pays depuis l'avènement du CNRD (Conseil National du Rassemblement pour le Développement) et de son champion aux affaires, ces derniers croient pour leur part, que tout devrait être abandonné, pour n'organiser que des élections.

A longueur de journées, dans les journaux, sur les réseaux sociaux et sur les plateaux de radios et télévisions privées, ils ne cessent de nous rabâcher les oreilles avec les arguments du genre : « Une transition ne doit s'occuper que du retour à la légalité constitutionnelle en organisant au plus vite les élec-



tions pour passer le témoin aux civils. C'est à ces derniers que revient la charge de s'attaquer aux problèmes de développement » (sic). S'il faut suivre

la lettre des raisonnements aussi ridicules, alors que la junte militaire arrête de payer les fonctionnaires, qu'elle arrête de financer les services publics, d'organiser des examens nationaux, d'achever la construction de routes pour lesquels des décaissements ont été pourtant faits, etc.

En réalité, ces arguments les plus curieux les uns que les autres d'anciens dignitaires des gouvernements précédents, trouvent leurs explications ailleurs. Pressés qu'ils sont de brigner la magistrature suprême pour se retrouver au palais Sekhoutouréyah, sans qu'aucune clarification n'ait été menée au préalable sur leurs gestions passées, (qui on le sait ne sont guère reluisantes), ils n'ont qu'une seule ambition : revenir vite, (et très vite même) aux affaires, dans le but de remettre l'économie de ce pays en coupe réglée.

Si la Guinée est mal en point, en dépit de tous les atouts humains et naturels qui nous ont été gracieusement offerts par Dame nature, n'allons pas chercher des boucs émissaires sur la planète mars. Les fils et filles de ce pays qui, dans un passé lointain ou proche, ont eu des responsabilités en tant que haut commis de l'Etat, sont les seuls à blâmer, quant au sort lamentable que connaît notre pays. Non contents de nous avoir spoliés, ils se cachent à nouveau derrière des partis politiques pour revenir aux affaires, non pas pour servir le pays, mais se servir en pompant davantage nos caisses.

On ne le dira jamais assez, les élections n'ont jamais rien réglé dans ce pays. Qu'on ne nous prenne pas pour des amnésiques, les politiques en Guinée sont le problème fondamental de ce pays.

En mal d'inspiration et de pro-

grammes pertinents pour pouvoir relever les nombreux défis pour lesquels leurs compatriotes les élisent, ils préfèrent souffler sur des braises en braquant les communautés les unes contre les autres, dans le but malsain d'assouvir leur boulimie du pouvoir. Les onze ans de gouvernance de l'ancien président le Pr Alpha Condé, émaillés de crises, avec son corollaire de plus de 700 manifestations de l'opposition, (soit une moyenne d'une manif tous les 5 jours), soldées en des centaines de morts et de destructions massives de biens privés et publics, ne sont que la conséquence d'un empressement à aller à des élections, bref à l'organisation d'une élection bâclée en 2010.

Pour autant, nous ne disons pas qu'il faille ignorer la tenue d'élections pluralistes dans ce pays. Nous avons fait le choix libre – et à juste raison d'ailleurs – d'opter pour la démocratie en donnant la parole aux Guinéens de choisir leurs dirigeants. Mais pour une fois que nous avons la chance d'avoir à la tête du pays des jeunes officiers soucieux de mettre le pays sur les rails avant de le remettre aux civils, pourquoi voudrait-on que l'on bâcle la transition ?

Le Colonel Doumbouya tape du poing sur la table

A moins d'être frappé de cécité et d'une mauvaise foi chronique, il est difficile de ne pas voir sur le terrain les nombreuses réalisations du gouvernement actuel. Et aussi de constater la bonne foi manifeste qui caractérise le Colonel Doumbouya depuis son arrivée au pouvoir le 5 septembre dernier.

Enumérons en quelques-unes : depuis maintenant 6 mois, la quasi-totalité des chantiers de l'Etat, spécifiquement les projets

de construction des routes, tant à Conakry que dans le reste du pays ont repris. Alors que les financements avaient déjà été faits en faveur des entreprises bénéficiaires, les chantiers étaient pratiquement tous à l'arrêt, même si ce sont plus de 200 millions de dollars qui avaient été décaissés pour la circonstance. En réalité, il ne s'agissait que de grosses opérations d'arnaque qui profitaient à toute une chaîne de cadres véreux et d'entreprises guinéennes et étrangères complices, et non aux bénéficiaires réels qui sont les populations. Le porte-parole du Gouvernement, Ousmane Gaoual Diallo résumait ainsi bien la situation en ces mots : « La situation

économique qu'on a héritée est extrêmement compliquée, extrêmement difficile au regard des sommes décaissées. Je peux vous donner un exemple. Rien que pour la voirie de Conakry, il avait été décaissé plus de 200 millions de dollars pour son entretien. Ce sont beaucoup d'entreprises guinéennes et étrangères qui étaient associées à ça et les activités étaient arrêtées avant même la prise du pouvoir. Chacun vaquait à ses affaires et voyait les routes se dégrader alors que l'argent avait été décaissé et payé à ces entreprises (...) le mécanisme qui était mis en place était déplorable. Un fonctionnaire fait un travail, il trouve un prestataire, le prestataire reçoit l'argent, il prélève de cet argent-là, il paie le fonctionnaire pour ne pas exécuter son travail. Des gens sont payés pour couvrir le fait que les entreprises n'exécutent pas leurs travaux. C'est après le coup d'Etat que le colonel Mamady Doumbouya a sommé les entreprises guinéennes et étrangères ayant reçu l'argent d'achever les travaux ». N'Zérékoré et une bonne partie de la Guinée forestière bénéficie depuis quelques semaines de l'électricité en provenance de la Côte d'Ivoire, et dans la capitale, Conakry, le chantier de l'échangeur de Bambéto a aussi démarré.

L'électrification publique aussi des voies principales de la capitale est en cours pour le bonheur des Conakrykas. A l'intérieur du pays également, la reconstruction des voies interurbaines, la récupération des biens de l'Etat, et aussi la traque des biens mal acquis déclenchée partout dans le pays. Avec la mise en place de la CRIEF (Cour de Répression des Infractions Economiques et Financières) qui fait un travail à la satisfaction des populations, de nombreux anciens dignitaires

sont arrêtés et priés de justifier leurs avoirs. L'énormité des sommes reprochées à certains d'entre eux fait froid dans le dos : en seulement quelques années, et pour d'autres quelques mois de gestion, des dizaines et pour certains des centaines de milliards de nos francs ont été découverts. Nombres d'entre eux sont arrêtés et attendent leurs procès, tandis que d'autres attendent leur interpellation, au plus grand bonheur des populations guinéennes. Jamais de mémoire de Guinéens, une telle opération « mains propres » n'a jamais été menée dans le pays, après six décennies d'indépendance.

Mamadi Doumbouya, un homme de bonne foi

Depuis l'avènement du CNRD, bien qu'étant un soldat, le Colonel Mamady Doumbouya n'a jamais usé de ses biceps pour prendre des décisions. En homme avisé et bien entouré, il a toujours consulté ses compatriotes chaque fois qu'il s'est agi de prendre des décisions, dans le cadre de la transition. Pour preuve, alors que la CEDEAO à travers ses chefs d'Etat mettait la « pression » (même s'ils ont brillé par leur absence quand Alpha Condé foulait aux pieds nos lois), le Colonel Mamadi Doumbouya a réuni les acteurs politiques et la société civile pour leur demander de se prononcer sur la durée de la transition, conformément à l'article 77 de la charte qui stipule que « la durée de la transition sera fixée de commun accord entre les forces vives de la nation » et le CNRD. A moins d'être animé d'une mauvaise foi chronique, il est difficile de voir en cela une volonté pour Doumbouya de s'éterniser au pouvoir. Mieux, la date avancée n'est pas définitive. Comme il l'a rappelé, elle est le résultat d'une « proposition médiane » des différentes dates proposées par les acteurs politiques qui ont bien voulu en proposer une, au moment où d'autres ont préféré s'abstenir. Les 39 mois proposés, parmi d'autres qui en proposaient 60, seront soumis aux 81 membres du CNT qui pourront la maintenir, ou tout simplement la changer à la baisse. Peut-on avoir plus grand gage de transparence et de bonne foi ? Pour ce qui est de l'argument de vouloir s'éterniser au pouvoir, le Chef de l'Etat peut-il donner plus de garantie quand il est clairement indiqué dans la charte que ni lui, ni aucun membre du CNRD et de son Gouvernement ne seront candidats à une quelconque élection ? La vérité est que les raisons des agitations des éternels « grognards » sont à chercher ailleurs : ils ne veulent pas en fait que l'opération « mains propres » en cours, à laquelle ils ont très peu de chance d'échapper, ne les atteigne. Mais c'est sans connaître la détermination et l'engagement de l'homme du 5 septembre et de son équipe. Et avec lui ses compatriotes dans leur écrasante majorité qui le soutiennent et l'accompagnent dans son projet salvateur de séparer les « mauvaises graines de l'ivraie », avant bien-sûr de remettre le pouvoir au prochain président que les Guinéens auront librement choisi.

Alpha Camara

HOROYA

Quotidien national

BP: 191 Conakry, République de Guinée
E-mail: horoya1958@gmail.com
Siège: Boulbinet - C. de Kaloum

DIRECTEUR GÉNÉRAL
Ibrahim Koné
Tél: 664 63 32 12 / 624 94 45 99
konesayon1@gmail.com

DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE
Mame Fatoumata DIALLO
Tél: 623 49 01 30
randasylla17@gmail.com

REDACTEUR EN CHEF

REDACTEUR EN CHEF ADJOINT
Amadou Kendessa Diallo
Tél: 622 48 10 45 kenssa2@gmail.com

SECRETAIRE GENERAL
Lanciné Camara
Tél: 622 34 17 77 laticama@gmail.com

RUBRIQUE CULTURE & SPORTS
Dinah Salifou Soumah
Tél: 628 36 43 56

RUBRIQUE ECONOMIE
Lansana Sarr
Tél: 628 97 19 33 sarrlansana93@gmail.com

RUBRIQUE INTERNATIONALE & ECONOMIE
Jean Marie Morgan
Tel : 622 26 97 26 morgan1535@gmail.com

RESPONSABLE SITE WEB
Youssef Hawa Kéita Tél : 622 28 54 00

CHEF SERVICE FABRICATION
Abdoulaye Alsény Bangoura
Tél: 664 00 44 47 abalbangou@gmail.com

CHEF SAF
Aïssata Bilivogui Tél: 622 55 61 42

CHEF SERVICE COMMERCIAL
Amara Sylla Tél: 628 80 71 88

LIBERTÉ DE LA PRESSE EN GUINÉE

Rose Pola Pricemou appelle les journalistes à faire preuve de professionnalisme et de responsabilité

La Guinée, à l'instar des autres pays du monde, a célébré ce 04 mai 2022, la journée mondiale de la liberté de la presse sous le thème : «Le journalisme sous l'emprise du numérique». La cérémonie qui s'est déroulée aux chapiteaux du Palais du peuple a été présidée par le Premier ministre, Mohamed Béavogui accompagné de certains membres du gouvernement.



En commémorant, cette 29^{ème} journée mondiale de la presse, l'occasion a été mise à profit par les organisations et associations professionnelles de la presse guinéenne de parler les maux dont souffrent les journalistes guinéens et interpellé les pouvoirs publics sur les violations flagrantes de droit à la liberté d'expression.

C'est pourquoi Aboubacar Camara au nom des organisations et associations de presse devant les membres du gouvernement a égrené les problèmes auxquels sont confrontés les journalistes guinéens : « Sur la liberté de la presse et d'expression : La loi 002 relative à la liberté de la presse a le mérite de dépenaliser les délits de presse en Guinée dans sa dimension privation de liberté. Il convient cependant de mentionner que des actes allant dans le sens contraire de cette loi sont encore posés dans l'arène judiciaire. De même, une amélioration et une actualisation de certaines dispositions de cette loi paraissent nécessaires pour tenir compte de certains types de nouveaux médias comme la Web radio, la Web Tv. »

Dans la même lancée, dit-il : « nous sollicitons une amélioration de la promotion de la presse et la protection des journalistes dans l'exercice de leur métier. De nos jours, des journalistes sont encore battus. D'ailleurs, c'est l'opportunité de rappeler que le dossier de la bastonnade des journalistes par des gendarmes de l'Éco 3 de Matam en octobre 2017 n'a toujours pas trouvé d'issue. Insultés et bafouillés dans leur dignité avec la perte de leurs matériels de travail, 5 ans après, aucune forme de justice n'a été rendue pour ces journalistes et les médias victimes. Ce, malgré la plainte régulièrement portée auprès de la Cour

d'appel de Conakry».

Poursuivant, le président de l'URTELGUI dira que «sur le plan infrastructurel, la presse guinéenne a besoin de rattraper son retard infrastructurel à l'image d'autres pays de la sous-région. La construction d'une Maison de la presse digne de ce nom devient de plus en plus une nécessité. Si nous apprécions à sa juste valeur, la mise à disposition d'une maison provisoire de la presse par le Chef de l'État, le Colonel Mamadi Doumbouya, un acte qui décharge du paiement de loyer, il faut signaler que des efforts supplémentaires sont à consentir notamment pour son ameublement car, elle manque de tout en termes de commodités de travail. »

Cette année, la Guinée a réalisé des points des plus remarquables dans le rapport publié par «Reporters Sans Frontières», passant ainsi de la 109^{ème} place sur 180 pays à la 84^{ème} soit 25 points. Le meilleur score de l'histoire de notre pays. C'est l'occasion de remercier tous ceux qui ont rendu cette progression possible. Elle honore à plus d'un titre notre pays.

Des résultats appréciés par Docteur Martin, le représentant résident du système des Nations Unies : « il est encourageant de constater que le classement de la Guinée sur la liberté de la presse s'améliore. Dans cette dynamique, je tiens à réaffirmer l'engagement ferme de la famille des Nations Unies avec l'appui de tous ses partenaires à rester mobilisés à vos côtés pour soutenir les efforts visant à assurer la liberté de la presse et la sécurité des journalistes en Guinée pour garantir le droit absolu de la formation, c'est-à-dire informer et être formé. »

le passé certains journalistes guinéens ont été privés de leur liberté, emprisonné parce qu'ils ont dit la vérité ou exprimé leurs opinions, tel n'est plus le cas depuis l'arrivée du CNRD, a affirmé le ministre de l'information et de la communication.

Mais selon elle : « le CNRD a fait le pari de respecter et de faire respecter la liberté de la presse depuis le 5 septembre 2021. Depuis cette date mémorable, aucun journaliste n'est inquiété, emprisonné, violenté ou brimé par les autorités en place au contraire, le Président de la transition ne cesse de vous exhorter à fouiller, fouiner, enquêter et dénoncer les travers sociaux, afin de promouvoir une gouvernance vertueuse dans notre pays. »

Parlant de la thématique, elle dira que cette dernière est pleine de significations pour les professionnels de l'information et de la communication. Rose Pola Pricemou mentionne que cette thématique « offre l'opportunité de poser la problématique de l'intelligence artificielle dans le journalisme, d'identifier les défis auxquels la presse est confrontée, et de projeter les solutions qui s'imposent. Car, en dépit des progrès tangibles enregistrés dans le développement des médias en Guinée, force est de reconnaître que les défis qui se dressent sur le chemin imposent des solutions. C'est le cas, entre autres du

parachèvement de la transition de l'analogique vers le numérique de la radio et de la télévision, de la finalisation de la convention collective de la presse portée par le SNPP ».

Par la même occasion, le ministre a invité les médias à faire preuve de professionnalisme et de responsabilité dans la collecte, le traitement et la diffusion de l'information. « Ne perdons pas de vue que tous, nous avons une responsabilité envers notre pays: celle de le protéger et de protéger son unité. Nous ne devons sous aucun prétexte, sous aucune pression, sous aucun intérêt personnel, déroger aux obligations et ce, dans le strict respect de l'éthique et de la déontologie. »

De son côté, le ministre de la Sécurité et de la Protection civile, Bachir Diallo a affirmé que depuis le 05 septembre 2021, son département s'est inscrit dans une logique totale de transformation en modifiant les méthodes qui prévalaient lors des interventions, des manifestations qui sont couvertes par les journalistes. « Agir en amont en encadrant l'action des forces de l'ordre, identifier en amont les casseurs potentiels et communiquer aux citoyens avant et pendant les manifestations et apaiser les tensions. Les maîtres mots étant réactivité, mobilité et discernement », a-t-il noté.

Balla Yombouno

Vers la vulgarisation du code de bonne conduite des journalistes guinéens



Dans sa communication, le président de la Haute Autorité de la Communication (HAC), Boubacar Yacine Diallo, a annoncé la publication très prochaine du code de bonne conduite des journalistes produit par les associations de presse. « Ce code, dit-il, est déjà sous presse. Un atelier financé par le PNUD aura lieu [bientôt] et

ça sera l'occasion de vulgariser ce code. Enfin, la Guinée s'est redressée dans le classement de Reporters Sans Frontières, le gouvernement a joué un rôle important. »

Enfin, M. Diallo a demandé « aux journalistes de toujours se souvenir qu'ils sont d'abord des citoyens avant d'être des journalistes. Et que donc, aucun ne

se permette de violer ce qui est interdit et les journalistes doivent empêcher aussi ceux qui voudraient profiter de leurs antennes pour par exemple lancer les appels à la violence ou à des choses qui sont interdites ».

En présidant la cérémonie de lancement officiel, le Premier ministre, Mohamed Béavogui a déclaré que : « pour nous la liberté de la presse clairement consacrée dans l'article 19 de la déclaration universelle des droits de l'homme est essentielle dans la vie d'une nation. Notre pays qui a bien évidemment ratifié cette déclaration qui s'inscrit pleinement dans le respect des droits des professionnels des médias (...). Je vous rassure, de la détermination du président de la transition a continué à vous garantir ces droits fondamentaux. C'est pourquoi il a mis à votre disposition un bâtiment provisoire de très bonne qualité en attendant la nouvelle maison de la presse »

Balla Yombouno
Photo : Sylla Lamine

DIALLO SOULEYMANE DU GROUPE DU LYNX-LANCE

« La liberté de la presse ne constitue pas à critiquer le Gouvernement lundi et l'opposition mardi »

A l'occasion de la célébration de la journée internationale de la liberté de la presse, ce mercredi 4 mai, nous avons tendu notre micro à Diallo Souleymane, l'administrateur général du groupe de presse Lynx-Lance. Avec ce doyen de la presse guinéenne, fondateur dudit groupe nous avons abordé des questions sur la liberté de la presse et ses avancées en Guinée...

Horoya : Quelle lecture faites-vous sur l'évolution de la presse en Guinée ?

Diallo Souleymane : C'est une évolution en zig zag. On monte, on descend, on s'arrête puis on avance un peu et on recule beaucoup. C'est dans ça, on fait le point, ce qu'on a un peu avancé. J'ai entendu un responsable du ministère de l'Information et de la Communication dire qu'il n'y a absolument aucun journaliste prisonnier en Guinée. Pour lui, c'est hier. Pour nous, ça veut dire beaucoup de choses.

A un moment donné, vous ne pouvez pas écrire sans se cacher de la loi. Mais c'était déjà un problème parce qu'il n'y avait pas de loi de 1958 à 1984.

C'est en 1990 sous le régime de Conté, qu'on a adopté les lois sur la liberté de la presse. C'était déjà un

grand progrès avec cette loi, La Loi 005 du 23 décembre 1991. C'était la première depuis 1958. Plus loin, nous sommes allés jusqu'à dépenaliser les délits de presse.

Si dans un pays qui a dépenalisé le délit de presse, il n'y a pas de journaliste prisonnier, c'est déjà beaucoup. Mais s'il y a un prisonnier dans un pays qui a dépenalisé le délit de presse, ce n'est plus de la presse mais la liberté en général. Malheureusement, ça, c'est arrivé sous Alpha Condé. Des journalistes ont été mis en prison dans un pays qui a décriminalisé le délit de presse. C'est pour dire que les va-et-bien sont nombreux

Que vous inspire le thème de cette année : «Le journalisme sous l'emprise du numérique ?»



C'est beaucoup pour quelqu'un comme moi qui ai pratiqué la presse

écrite parce qu'elle est en décadence dans le monde entier pour plusieurs raisons. Elle est en triple crises. Il y a la crise des intrants, de lectorat et les réseaux sociaux qui ont pensé remplir la presse écrite. Nous n'avons pas de choix que de développer le numérique. Que vous lisez les journaux sur votre téléphone, c'est une évolution. **Aujourd'hui, le salut est dans le numérique. C'est un passage obligé.**

Aujourd'hui, ils sont nombreux parmi les observateurs qui soutiennent que le niveau des journalistes a baissé. Que répondez-vous ?

Ce jugement est partial. Quel niveau n'a pas baissé ? Le niveau de la pluie a baissé. Il y a eu le dérèglement partout même le niveau culturel a baissé. C'est pourquoi, on indexe les journalistes. C'est le niveau général de la culture qui a baissé à cause de la facilité que les jeunes ont actuellement pour trouver de l'information. Ils ne fournissent pas assez d'efforts.

Avant pour vous informer, il fallait lire, lire et lire. Mais de nos jours, vous tapez sur votre téléphone, vous avez l'information que vous recherchez. Cela a amené une fois à multiplier l'information et la deuxième fois à rendre les hommes paresseux. La vie est trop facile et la culture a fortement baissé. On

dit que le journalisme a baissé de niveau. Oui, mais qu'est-ce qui n'a pas baissé de niveau ? C'est nous qu'on indexe, il faut l'accepter et essayer de remonter la pente. La baisse du nouveau des journalistes est la conséquence de la culture générale.

Aujourd'hui, quel avenir réservez-vous aux journaux papiers ?

Il ne faut pas se voiler la face, la presse écrite est en crise et Covid-19 est venue ajouter son grain de sel. Les coûts des intrants se sont multipliés. Par exemple, un conteneur de papiers qui était vendu à 20 mille dollars est passé à 40 mille dollars. C'est assez compliqué. Tout est devenu cher à cause de la dernière crise sanitaire. La presse, malheureusement, n'est pas aidée. Quand on l'aide, on pense qu'elle est achetée. Certains pensent qu'en nous aidant, on est achetés. Or, il n'en est rien du tout. **La liberté de la presse ne constitue pas à critiquer le gouvernement lundi et l'opposition mardi.** La presse ne peut être un pouvoir si les dirigeants politiques ont un sens de responsabilité vis-à-vis de ceux qu'ils dirigent. **Quand on piétine la volonté du peuple, ce que dira la presse sera piétiné. Nous sommes forts puisse que nous réfléchissons l'opinion générale et sans parti pris. Quand cette opinion ne compte pas au niveau des dirigeants, nous ne comptons pas non plus.** C'est aussi simple que ça.

Entretien réalisé par Amadou Mouctar Diallo

JOURNEE MONDIALE DE LA LIBERTE DE LA PRESSE

Se former mieux pour relever le défi

La journée internationale de la liberté de la presse offre l'occasion aux hommes de médias d'exposer leurs difficultés aux parties prenantes en vue d'une solution adéquate adaptée aux réalités de la vie.

C'est dans cette optique que, prenant part à la célébration de cette journée mondiale de la liberté de la presse dont le lancement a eu lieu mercredi, 4 mai au chapiteau du Palais du Peuple par le Premier ministre, chef du gouvernement, Mohamed Béavogui, le photographe évoluant au sein du quotidien national Horoya, Aziz Camara n'a pas hésité d'inviter la nouvelle génération de journalistes reporters et photographes à se former.



de la transition, Colonel Mamadi Doumbouya lorsqu'il dit qu'il remettrait la nation telle qu'elle était du temps de nos pères et de nos grands pères. Visiter le stand de Horoya, signifie beaucoup de choses pour moi. Parce que, Horoya est le fondateur de l'indépendance, ce journal a accompagné la lutte du peuple de Guinée tout au long de ses différents épisodes. Initialement, il s'appelait Coup

de bambou, ensuite liberté avant de porter en mai 1964 le nom Horoya sur proposition du directeur général de l'information d'alors, Alpha Ibrahima Mongo Diallo. Cette ancienne génération a permis à ce journal de marquer les esprits de par sa qualité de collecte, du traitement et la diffusion de l'information. C'est dans cette optique j'invite la nouvelle génération de tous les médias confondus de se donner à fond en matière de formation pour répondre aux attentes des populations. Aux autorités, d'organiser régulièrement des séances de formation en vue de relever le défi

« on veut bien entendu avoir des résultats de qualité sur le terrain » a-t-il ajouté.

Le même son de cloche a été donné par Mamadi Camara qui a été durant un bon moment comme secrétaire général du Journal Horoya. Car, pour lui, seule la formation et la rigueur dans le travail qui peuvent apporter un pas de plus vers l'excellence.

Présent à la cérémonie, l'ancien journaliste de la voix de la révolution, Ansoumane Bangoura a visité le stand du Journal Horoya. Un stand dans lequel des archives datant des années 60 à nos jours étaient exposées en vue de permettre aux visiteurs d'exprimer leurs impressions par rapport aux efforts abattus par le personnel de la boîte durant des décennies. Ce qui a poussé davantage Ansoumane Bangoura de s'exprimer :

« Cela me rappelle des souvenirs d'une Guinée qui n'est plus, mais qui est sur le chemin de retour à travers les paroles du Président

« A noter que la cérémonie s'étendra sur trois jours (4, 5 et 6 mai). Elle permettra aux journalistes d'acquérir certaines connaissances à travers le débat des panélistes axés surtout le thème : «Le journalisme sous l'emprise du numérique».

Sékouba Kourouma
Photos: Sylla Lamine

Trois étudiants en journalisme récompensés

Dans le cadre de la commémoration de la journée mondiale de la liberté de la presse dont les activités ont été clôturées ce vendredi 06 mai 2022, plusieurs jeunes étudiants des institutions d'enseignements supérieurs ont été récompensés à l'issue d'un concours dénommé «DIARLOUDHI JOURNALISMES». Cette compétition inter-universités de journalisme a primé les meilleurs articles de presse et productions radio et télévision. Une initiative du ministère de l'Information et de la Communication et dont les critères étaient les suivants : a) Conformité au thème, b) Clarté et précision, c) Originalité du sujet, d) Originalité de l'angle, e) Style journalistique.

Neuf productions ont été examinées par le Jury soit trois de chaque genre journalistique.

Et à l'unanimité, le jury a délibéré comme suit: Catégorie

Presse écrite, Ibrahima Alhassane Camara (ISIC), Catégorie Radio, Mamadou Arabiou Barry (ISIC) et Catégorie Télé, Idiyou Bah (Koffi Annan).

Idiyou Bah de Koffi ANAN est l'un des lauréats. Elle témoigne : « je suis très contente. C'est une immense joie pour moi et une fierté d'avoir honoré mon université. Je dis que je mérite ce prix. Je ne suis pas étonnée de l'avoir parce que j'ai beaucoup travaillé pour en arriver là aujourd'hui. J'ai fourni assez d'efforts malgré que je n'avais pas de caméra.

J'ai produit avec mon téléphone et voilà ça marché. De passage, je remercie toutes ces personnes qui m'ont accompagnée pour décrocher ce prix. J'encourage les autres étudiants à faire comme moi, d'oser, et à croire à son talent».

Balla Yombouno

«La formation est nécessaire si

JOURNÉE MONDIALE DE LA LIBERTÉ DE LA PRESSE

Sékou Jamal Pendessa invite l'Etat à bloquer la subvention des médias

A la faveur de la clôture de la journée mondiale de la liberté de la presse célébrée sous le thème : « Le journalisme sous l'emprise du numérique », le secrétaire général du Syndicat des professionnels de la presse privée a invité le gouvernement de la transition à bloquer la subvention des médias tant que les patrons de presse ne signent pas la convention collective afin d'améliorer les conditions de vie de travail des journalistes guinéens.



« Pour le moment, dit-il, on peut dire qu'il y a eu une certaine amélioration en ce sens que c'est la préoccupation majeure du syndicat. La convention collective est revenue dans le discours depuis le début de ces panels. Le premier ministre ne

l'a pas ouvertement prononcé, mais il a mis un accent particulier sur les conditions de vie et de travail des journalistes. Le message commence à passer et c'est grâce à votre motivation.

Les patrons ne veulent pas être autour de la table. L'Etat a la solution. C'est l'Etat qui donne la subvention aux médias. L'Etat n'a qu'à bloquer d'abord cette subvention et conditionner sa mise à disposition par la signature de ce document. Si l'Etat laisse passer cette occasion, cela veut dire que le gouvernement n'aura plus la mainmise sur les patrons, parce qu'ils vont continuer à nous utiliser. Qui exploite un journaliste sans contrat de travail, sans respecter le SMIG, ne respecte pas la loi. Donc l'Etat a l'obligation d'amener ces patrons à respecter le code du travail. »

Balla Yombouno

CÉLÉBRATION DU 3 MAI

« cette journée nous permet de nous remettre en cause... », dicit Mme Sylla Mame Fatoumata Diallo, DGA Horoya

La célébration de la journée mondiale de la liberté de la presse (3 mai) a démarré ce mercredi 4 mai 2022 et s'étendra jusqu'au 6 mai prochain. C'est le Chapiteau du palais du peuple de Conakry qui a servi de cadre à la cérémonie d'ouverture présidée par le Premier ministre, Mohamed Béavogui. A cette occasion, la Directrice générale adjointe du quotidien national Horoya, Mme Sylla Mame Fatoumata Diallo bien voulu nous livrer ses impressions.

HOROYA : Quel regard portez-vous sur cette journée ?

Mme Sylla Mame Fatoumata Diallo : « Aujourd'hui est une journée très importante pour les professionnels de médias parce que au-delà de célébrer que nos acquis, cette journée nous permet de nous remettre en cause dans notre manière de travailler pour mieux faire afin que les citoyens aient accès à la vraie information. Donc, cette journée est importante c'est à cause de cela quelle a été consacrée journée mondiale de la liberté de la presse pour qu'ensemble partout dans le monde qu'on puisse réfléchir sur les voies et moyens qu'il faut pour faire avancer cette presse qui est indispensable pour la liberté de tout un chacun.

Quelle analyse portez-vous sur la presse guinéenne dans l'ensemble ?

Dans l'ensemble, je dirai que la presse guinéenne se porte



bien mais sauf la presse écrite qui a pris du recule de nos jours. Mais cela est dû à l'évolution du temps. La presse écrite n'est pas comme avant. Depuis l'arrivée du numérique, nous essayons d'y faire face. Par exemple au niveau de

Horoya, nous avons un site web ou on essaye d'informer à temps réel dans toutes nos rubriques.

« Le journalisme sous l'emprise du numérique ». Que vous inspire ce thème ?

Aujourd'hui, nous sommes tous pris d'assaut par cet outil qu'est indispensable. Avant par exemple, on avait nos dictaphones, ordinateurs et appareils photos. Aujourd'hui, avec le simple téléphone, on peut aller recueillir l'information et saisir là-dessus et diffuser puis lire avec le même appareil. Quoique tu fasses si tu veux être vu aujourd'hui, il faut passer par les réseaux sociaux. J'invite tous les journalistes à s'adapter parce qu'il est indispensable, on a le tout réuni dans un téléphone. Donc, on ne peut pas se défaire de ce outil mais plutôt il faut savoir l'utiliser pour donner la bonne information et faire un travail d'objectif. Alors, j'exhorte tout le monde à privilégier le digital.

Quel est votre message pour les jeunes qui viennent de se lancer dans ce métier ?

Aux jeunes d'accepter de se former et surtout de privilégier la formation. Parce qu'une virgule mal placée peu amener la guerre. Donc il faut beaucoup lire et savoir écouter les autres médias car, il faut mériter la technique de l'écriture. En un mot apprendre avant de s'y mettre.

Propos recueillis par
Rougiatou Bah
Photo : Sylla Lamine

Amara Touré

JMLP

Pladoyer des associations de la presse...

Célébrée le 3 mai de chaque année, la journée internationale de la liberté de la presse a été célébrée en différé ce mercredi 4 mai 2022 en République de Guinée. L'occasion a été mise au profit pour dénoncer les tars dont souffrent les journalistes guinéens. Des plaidoyers ont été formulés pour l'amélioration des conditions de travail des journalistes et l'obtention d'une maison de la presse digne de nom.

Pour le porte-parole des associations de presse la loi L002 relative à la liberté de la presse a le mérite de dépenaliser les délits de presse en République de Guinée dans sa dimension privation de liberté.

« Il convient cependant de mentionner que des actes allant dans le sens contraire de cette loi sont encore posés dans l'arène judiciaire. De même, une amélioration et une actualisation de certaines dispositions de cette loi paraissent nécessaire pour tenir en compte de certains types des nouveaux médias comme les Web TV et radios », a lu Aboubacar Camara président de l'URTELGUI devant les membres du gouvernement.

Dans la même lancée, les associations ont nous sollicité une amélioration de la promotion de la presse et de la protection des journalistes dans l'exercice de leur métier.

« De nos jours, des journalistes sont encore battus. D'ailleurs, c'est l'opportunité de rappeler que le dossier de la bastonnade des journalistes par les gendarmes de l'ECO 3 de Matam en 2017 n'a toujours pas trouvé d'issus.

L'impunité face aux exactions et parfois aux crimes commis contre les journalistes demeurent une menace qui entrave la liberté de la presse et d'expression qui demeure pourtant l'un des fondements d'un Etat de droit », dénonce-t-il.

D'ajouter, « Sur le droit de l'information, la mise effective en marche d'un contrôle systématique sur l'application du contenu de la loi d'accès à l'information publique. Ce texte avait été rédigé au même moment que ceux sur la liberté de la presse et sur la Haute autorité de la communication en 2010 sous la transition. Depuis plus de douze décennies, cette loi est en souffrance dans sa mise en application effective. Sur le fonctionnement économique des entreprises de presse, nous déplorons l'augmentation incontrôlée et considérable de la redevance annuelle de l'audiovisuel privé au titre de la location des fréquences au mois de juillet 2021.

Des efforts doivent être déployés à ce niveau au risque d'assister à la fermeture progressive de ces radios et télévisions privés. Nous attirons



parallèlement l'attention des autorités sur la précarité des entreprises de presse écrite. En effet, l'édition des journaux se trouve actuellement confronté à une hausse drastique des intrants d'impression. Nous pensons à une imprimerie qui sera une égérie dans ce domaine de branding, banderoles, affiches ou tout autre gadget à la communication visuelle.

Nous pensons très objectivement, qu'en plus de revoir à la baisse la location des fréquences au titre des

redevances annuelles, l'Etat doit penser à modérer la taxation des entreprises de presse. Nous appelons le gouvernement à prendre des mesures légales pour encourager le secteur public à souscrire à des plages publicitaires.

Sur le plan infrastructurel, la presse guinéenne a besoin de rattraper son retard infrastructurel à l'image des autres pays de la sous-région. La construction d'une maison de la presse digne de nom devient de plus en plus une nécessité.

Si nous apprécions à sa juste valeur la mise à disposition d'une maison provisoire de la presse par la Chef de l'Etat, un acte qui décharge le paiement des loyers, il faut souligner que des efforts supplémentaires sont à consentir notamment pour son ameublement, car elle manque de tout en terme de commodité de travail. L'augmentation de la subvention des médias à la faveur de la loi des finances rectificative 2022 reste un événement majeur et très attendu. Nous appelons à la bonne grâce du président de la transition », a conclu Aboubacar Camara.

JOURNÉE MONDIALE DE LA LIBERTÉ DE LA PRESSE

Sékouna Kéita, ancien DGA Horoya livre ses impressions

La célébration de la journée mondiale de la liberté de la presse a été différée le 4 mai 2022 et s'est étendue jusqu'au 6 mai. Elle a réuni plusieurs responsables de médias et des universitaires. Sékouna Kéita est le directeur du master en communication publique et politique (ISIC) de Kountia. Nous lui avons tendu le micro pour recueillir ses avis sur cette journée mondiale sur la liberté de la presse.

Horoya : que pensez-vous de la journée mondiale de la liberté de la presse ?

Sékouna Kéita : cette journée est une occasion pour les acteurs des médias et ceux qui concourent à un journalisme libre et indépendant de se retrouver, de faire le bilan de ce qui a été fait et de réfléchir sur les voies et moyens permettant aujourd'hui d'aller plus loin dans le renforcement de la liberté de la presse et de la consolidation des entreprises de presse médiatique.

L'objectif est de faire en sorte que les entreprises de presse soient essentiellement dans la vie démocratique d'une nation.



Elles jouent pleinement leur rôle en tant que médiateur et en tant

que outil essentiel d'accompagnement, de développement, être l'enracinement de la démoc-

cratie et le renforcement de la gouvernance politique.

Le thème retenu cette année est «le journalisme sous l'emprise du numérique». Qu'est-ce que cela vous inspire ?

Ce thème est très bien choisi dans la mesure où le journalisme aujourd'hui est une plante qui est complètement métamorphosé par l'avènement du numérique. On peut plus agir en tant que journaliste aujourd'hui comme on le faisait par le passé. Cela a un impact à la fois sur la formation des journalistes et, sur la pratique quotidienne du journalisme. Donc, il est important pour la presse que cette journée prenne encore toute cette nouvelle dimension de fonctionnement des médias. A savoir le numérique pour voir dans quelle mesure les médias peuvent tirer meilleure partie possible de ces technologies qui révolutionnent nos vies pas seulement le domaine des médias mais d'une manière large.

Quel conseil donnez-vous à la nouvelle génération ?

Ce que je peux dire aux jeunes qui s'engagent dans cette profession, il ne faut pas qu'ils

se disent qu'ils s'engagent dans ce métier qu'il est facile. Ce n'est jamais facile parce que vous avez vu des gens écrire dans un journal, sur un site web ou parler à la télé, diffuser des reportages qu'ils pensent que tout est beau derrière. Il y a un travail de longue haleine. C'est un investissement en temps, et en énergie. Il faut faire beaucoup attention à tout pour que le journalisme qu'on pratique soit un journalisme conforme aux lois, aux codes déontologiques et un journalisme qui soit professionnel et qui peut permettre au journalisme de s'affirmer dans la société.

De se former, ça passe par là. Il faut beaucoup lire, il faut écouter et suivre les autres médias pour savoir comment ça fonctionne. Parce que, le journalisme est aussi teinté de style personnel de chaque journaliste mais cela n'empêche qu'on se forme, qu'on se renseigne pour que le produit qu'on met à la disposition du public soit un produit digeste et acceptable qui participe à la renommée du journaliste et de son organe de presse.

Rougui bah

Dr Dansa Kourouma loue les efforts de la presse guinéenne

Le président du Conseil National de la Transition a clôturé ce vendredi 06 mai 2022, à Conakry, la célébration de la journée mondiale de la presse. Placée sous le thème : «Le journalisme sous l'emprise du numérique», l'événement a mobilisé autour de Dr Dansa Kourouma, des membres du gouvernement de la transition, les cadres du comité d'organisation de ladite cérémonie, les responsables des associations de presse et directeurs des universités et instituts de journalisme et de communication.



Durant trois jours, les professionnels des médias publics et privés ont échangé autour de six panels avec plusieurs thèmes liés au thème principal.

Pour Cheick Ahmed Tidiane Diallo en service au ministère de l'Information et de la Communication : «la particularité de cette commémoration a été la mise en valeur de jeunes reporters souvent méconnus du grand public. Nous avons eu aussi la possibilité d'offrir une possibilité à notre Institut national audiovisuel de relancer le débat sur la mise en place d'une convention collective des journalistes» tout en remerciant au passage le Premier ministre et son gouvernement pour les considérations à cette organisation, mais aussi aux corps diplomatiques accrédités dans notre pays. »

Pour sa part, Rose Pola Pricemou, ministre de l'Information et de la Communication s'est réjouie de la qualité des échanges et la richesse des débats avec la participation des panélistes de haut niveau. « Nous vous réitérons notre totale volonté d'être à vos côtés pour relever les défis qui nous interpellent tous. Je puis vous rassurer que les recommandations issues des présentes journées serviront de repère pour la suite de l'accompagnement et du soutien des médias par l'Etat amorcé depuis le lendemain du 05 septembre 2021. Le colonel Mamadi Doumbouya et le Premier ministre attachent du prix à la qualification de nos médias et vous exhortent encore une fois à plus de responsabilité dans la collecte, le traitement et la diffusion de l'information pour une

meilleure contribution au processus de refondation de notre État afin d'établir définitivement les bases d'une démocratie inclusive à la hauteur des attentes de chacun et de tous ».

« Les autorités de la transition font mieux que les régimes précédents »

En clôturant cette 29^{ème} édition de la journée mondiale de la presse, le président du Conseil National de la Transition (CNT) a reconnu les efforts des hommes de médias malgré les difficultés dont ils font face pour apporter la lumière à notre société. « Cette 29^{ème} édition de la journée mondiale de la presse se déroule dans le cadre d'une transition. Mais cette valeur exceptionnelle de la gouvernance politique et sociale n'enlève à rien cette valeur universelle qui consiste à défendre la liberté de la presse. Je puis même vous dire que beaucoup d'ailleurs, les autorités de la transition font mieux que les régimes précédents. Les journalistes ici présents dans la salle peuvent en témoigner mais les rapports et classements des organismes internationaux également. Je ne citerai pas les acquis dans le domaine de l'information et de la communication depuis la prise du pouvoir par le CNRD depuis le 05 septembre 2021 », a déclaré Dr Dansa Kourouma

Balla Yombouno

Trois étudiants en journalisme récompensés

Dans la cadre de la commémoration de la journée mondiale de la liberté de la presse dont les activités ont été clôturées ce vendredi 06 mai 2022, plusieurs jeunes étudiants des institutions d'enseignements supérieurs ont été récompensés à l'issue d'un concours dénommé «DIARLOUDHI JOURNALISMES»...

Cette compétition inter-universités de journalisme a primé les meilleurs articles de presse et productions radio et télévision. Une initiative du ministère de l'Information et de la Communication et dont les critères étaient les suivants : a) Conformité au thème, b) Clarté et précision, c) Originalité du sujet, d) Originalité de l'angle, e) Style journalistique.

Neuf productions ont été examinées par le Jury soit trois de chaque genre journalistique.

Et à l'unanimité, le jury a délibéré comme suit: Catégorie Presse écrite, Ibrahima Alhassane Camara (ISIC), Catégorie Radio, Mamadou Arabiou Barry (ISIC) et Catégorie Télé, Idiatou Bah (Koffi

Annan).

Idiatou Bah de Koffi ANAN est l'un des lauréats. Elle témoigne : « je suis très contente. C'est une immense joie pour moi et une fierté d'avoir honoré mon université. Je dis que je mérite ce prix. Je ne suis pas étonnée de l'avoir parce que j'ai beaucoup travaillé pour en arriver là aujourd'hui. J'ai fourni assez d'efforts malgré que je n'avais pas de caméra. J'ai produit avec mon téléphone et voilà ça marché. De passage, je remercie toutes ces personnes qui m'ont accompagnée pour décrocher ce prix. J'encourage les autres étudiants à faire comme moi, d'oser, et à croire à son talent».

Balla Yombouno

« L'information doit être donnée en toute objectivité... », dixit Hadja Madina Bah, ancienne DG Horoya

A l'occasion de la journée mondiale de la liberté de la presse, célébrée en différé du 4 au 6 mai 2022 à Conakry, beaucoup de grands journalistes y ont pris part aux chapiteaux du palais du peuple. A cette occasion, notre rédaction a rencontré l'ancienne Directrice Générale du quotidien national Horoya. Ainsi, Hadja Madina Bah a mis l'occasion à profit pour nous partager ses expériences et sa lecture de la presse guinéenne qui connaît une mutation.



HOROYA : quel est votre regard sur la journée mondiale de la liberté de la presse ?

Hadja Madina Bah : c'est un regard positif, parce que la journée mondiale de la liberté de la presse, n'a pas été un cadeau. Elle a été le résultat d'une lutte et malheureusement, le résultat de beaucoup de peine, beaucoup de morts, beaucoup de prisonniers parmi les journalistes. Voilà si aujourd'hui, on a cette journée, on ne peut s'en réjouir et inviter les jeunes journalistes que vous êtes à faire en sorte que les morts ne soient pas morts pour rien et que l'information soit donnée comme elle se doit, en toute objectivité, en toute responsabilité, en toute équité, j'espère que vous savez de quoi je parle.

Parlez-nous des difficultés que rencontrent les journalistes pour la collecte des informations ?

Les difficultés sont de plusieurs ordres. Il y a des difficultés d'ordre administratifs, il y a des services, des institutions qui s'opposent parfois à la publication des informations. Les journalistes ont du mal à collecter les informations dans certaines institutions, dans certaines administrations. Il y a

des difficultés d'ordre matériel : parfois vous avez envie d'aller recueillir les informations dans les endroits et vous n'avez pas les moyens pour vous y rendre parce que souvent nos médias n'ont pas beaucoup de moyens, pas de moyens de déplacement, pas d'argent qui permettent même pour payer le transport. C'est aussi une autre difficulté. Il y a aussi des difficultés qui relèvent de la formation des journalistes. Ils ne savent pas, c'est quoi l'information pertinente. L'information pertinente n'est pas tout ce qui se passe mais c'est celle qui permet à la population, aux Guinéens de comprendre ce qui se passe dans la cité, de comprendre ce que le gouvernement est en train de faire, de comprendre comment les populations accueillent les actions du gouvernement. Ça, ce sont les bonnes informations, mais si vous envoyez des informations qui amènent les voisins en train de se boxer ou se battre ou à se faire du mal, moi, je crois c'est n'est pas une information responsable. Il faut peut-être éviter ça c'est mon avis personnel.

Nous, nous avons travaillé au moment où il y avait des luttes de libération. Où il y a l'apartheid

en Afrique du Sud. On choisissait qu'est ce qui est bon pour le peuple d'Afrique du Sud qui est en train de se battre pour sa liberté et qu'est ce qui est mauvais. Si on ne fait pas cette différence, alors on n'a pas la bonne information. Il faut faire très attention. Vous êtes responsable de beaucoup de choses parce que c'est nous qui formons l'opinion, qui orientons les gens. Si nous les rencontrons les choses qui ne sont pas de nature à resserrer les liens qui ne sont pas de nature vers le développement, qui ne sont pas de nature à lutter contre l'ethnocentrisme contre les tares de la société, alors vous ne donnez pas de la bonne information.

Les femmes sont souvent harcelées dans l'exercice de leur métier. Quelle solution préconisez-vous pour mettre fin à ces comportements dans notre pays ?

Il faut premièrement que les femmes acceptent de se former, les responsables des médias ont longtemps refusé aux femmes d'accéder aux postes de responsabilité et l'argument qui était placé à l'époque, c'est que les femmes n'étaient pas bien formées pour occuper les postes de responsabilité. Pour surmonter cet écueil, il faut accepter de vous former. Les postes de responsabilité ne s'acquerraient pas sur un plateau d'argent mais au bout de l'effort. Il faut fournir des efforts réels, deux fois, trois fois plus que les hommes pour mériter les postes de responsabilité dans les médias. C'est un conseil que je donne aux femmes de médias, il ne faut pas vous faire perdre par des messieurs. Il y a des jolies filles qui circulent dans les rédactions. Si vous vous laissez faire, ça serait tant pis pour vous, vous n'aurez ni les postes, ni le respect, ni rien du tout.

**Entretien réalisé par Fatoumata Camara & Marianne Touré
Photo : Lamine Sylla**



REPUBLIQUE DE GUINEE
Travail – Justice – Solidarité

MINISTÈRE DES MINES ET DE LA GÉOLOGIE

Avis d'Appel d'Offres (AA0) Avis d'Appel d'Offres Nationale (AAON) AAON N° 01/MMG/CAB/2022

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans les Journaux : le Journal d'Appel d'Offres (JAO) n°568 du lundi 21 mars 2022, le Journal le Pays N°087 du lundi 21 mars 2022 et le quotidien national Horoya N° 8091 du lundi 21 mars 2022

2. Le Ministère des Mines et de la Géologie a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds, afin de financer l'acquisition de fournitures informatiques et de petits matériels de bureau a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché relatif à l'acquisition de fournitures informatiques et de petits matériels de bureau. Les produits seront fournis au Ministère des Mines et de la Géologie, Immeuble OFAB, Almamyah, commune de Kaloum dans un délai de **trente (30) jours**.

3. Le Ministère des Mines et de la Géologie sollicite des offres sous plis fermés de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour les fournir informatiques et des petits matériels de bureau en deux (2) lots répartis comme suit :

LOT 1 : FOURNITURES INFORMATIQUES

LOT 2 : PETITS MATERIELS DE BUREAU

Le Candidat peut soumissionner pour les deux (2) lots et peut être attributaire s'il remplit les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres.

Aucune variante ne sera prise en compte lors de l'évaluation des offres.

4. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 23 et suivants le Code des Marchés Publics concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres et qui ne sont pas concernés par un des cas d'inéligibilité prévus à l'article 64 du Code des Marchés Publics.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après :

Personne Responsable des Marchés Publics et Partenariats Public-Privé du Ministère des Mines et de la Géologie sis à Conakry, quartier Almamyah, Commune de Kaloum, Immeuble OFAB, ouvert du lundi au jeudi de 8 heures 30 minutes à 16 heures 30 minutes et le vendredi de 8 heures 30 minutes à 14 heures 30 minutes.

Numéros de téléphone : +224 628 240 393 ; 655 240 393 ; 664 240 393

Adresse électronique : almamymtoure@gmail.com

Les candidats intéressés peuvent obtenir un Dossier d'Appel d'Offres complet à l'adresse mentionnée ci-après à compter du **Lundi 09 mai 2022** contre un paiement⁷ non remboursable de **Cinq Cent Mille francs guinéens (500 000 GNF)**. La méthode de paiement sera :

- 50% du montant seront versés au bénéfice du Receveur Central du Trésor au compte n°41 110 71 ouvert à la BCRG ;

- 30% du montant seront versés au bénéfice de l'ARMP au compte n°2011 000 407 domicilié à la BCRG et,

- 20% du montant au compte de l'Autorité contractante par un versement au comptant.

6- Le document d'Appel d'offres sera immédiatement remis aux candidats intéressés ou adressé à leur frais sur présentation des preuves de paiement émises par la BCRG.

Sur demande du candidat la version électronique du DAO sera remise.

Les exigences en matière de qualification sont :

a) avoir réalisé un chiffre d'affaires annuel moyen sur les trois derniers exercices (2019, 2020 et 2021) supérieur ou égal au montant de l'offre pour chaque lot ;

b) avoir exécuté au moins deux (02) marchés similaires au cours des trois (03) dernières années (2019, 2020 et 2021) pour chaque lot.

7- Les offres doivent être rédigées en langue française et devront être déposées en quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies à l'adresse ci-après :

Personne Responsable des Marchés Publics et Partenariats Public-Privé du Ministère des Mines et de la Géologie sis à Conakry, quartier Almamyah, Commune de Kaloum, Immeuble OFAB,

du lundi au jeudi de 8 heures 30 minutes à 16 heures 30 minutes et le vendredi de 8 heures 30 minutes à 14 heures 30 minutes.

Numéros de téléphone : +224 628 240 393 ; 655 240 393 ; 664 240 393, au plus tard le **jeudi 08 juin 2022 à 10 heures 00 minute**.

Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées aux frais des soumissionnaires concernés sans être ouvertes.

8- Les offres seront ouvertes en présence d'un observateur de la Direction Nationale du Contrôle des Marchés Publics (DNCMP), un observateur indépendant de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP) et les représentants des soumissionnaires qui désirent participer à l'ouverture des plis et, à l'adresse : **Ministère des Mines et de la Géologie sis à Conakry, quartier Almamyah, Commune de Kaloum, Immeuble OFAB**

Numéros de téléphone : +224 628 240 393 ; 655 240 393 ; 664 240 393, le **08 juin 2022 à 11 heures 00 minute**.

9- Les offres doivent comprendre une garantie bancaire valable pendant une période de 120 jours par lot :

- **Lot 1** : FOURNITURES INFORMATIQUES, montant : Quatorze Millions Trois Cent Soixante Dix Neuf Mille Trois Cents (**14 379 300 GNF**) Francs Guinéens,

- **Lot 2** : PETITS MATERIELS DE BUREAU ; montant : Cinq Millions Sept Cent soixante Un Mille Quatre Vingt Quinze (**5 761 095 GNF**) Francs Guinéens,

10- Les prix des offres prendront en compte la redevance de régulation au taux de 0,60% du montant hors taxe du marché à verser sur le compte de l'ARMP conformément aux dispositions du Décret D/2020/154/PRG/SGG du 10 juillet 2020, portant attributions, organisation et fonctionnement de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP) et de l'Arrêté conjoint A/2304/MEF/MB/SGG du 07 août 2020 portant modalités de paiement de redevance de régulation et de la quote part des produits de vente (ou prix de cession) des dossiers d'appel d'offres, joint en annexe au présent Dossier d'Appel d'Offres.

Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **90 jours** à compter de la date limite de soumission.

Le Ministère des Mines et de la Géologie.



Le Ministère des Mines et de la Géologie

« Fory Bah, nous livre ses sentiments sur le journal horoya »

Dans le cadre de la célébration de la journée internationale de la liberté de la presse. Hadja Fory Bah ancienne journaliste reporter au journal horoya, a été reçue au stand du journal horoya au chapiteau du palais du peuple par la directrice générale dudit journal, Mme Sylla Mame Fatoumata Diallo. Fory Bah a fait cinq (5) bonnes années au journal horoya.



des domaines différents et je dirai que j'ai écrit dans tous les domaines comme : l'éducation, la santé, le sport même la politique.

En ce qui concerne sa perception du journal de son temps et maintenant « le journal n'est plus un quotidien parce que avant c'était un quotidien malgré toutes les difficultés il paraissait tous les jours et maintenant il est hebdomadaire 2 fois par semaine. » Elle a déploré le fait que le journal horoya n'est plus vendu dans les kiosques.

Pour Fory Bah, c'est un grand plaisir de retrouver ces articles dans les archives du journal. « J'ai gardé certains de ces articles que les souris ont dévoré et quand je voyageait aussi je suis aller avec quelques un avec moi que je les ai oublié donc, je n'ai rien sous la main qui prouve que j'ai écrit un jour dans horoya. »

Poursuivant, elle s'est réjouie de retrouver ces reportages par exemple: sur le park de nécoloba et «je les ai pas encore parcouru parce que se sont des archives que j'ai retrouvé de 1996. Il y a des articles que moi même j'étais étonné de les avoir écrit parce que s'était dans

Enfin elle a exhorté les journalistes du quotidien national horoya a redoublé d'effort et plus de formation surtout que le thème retenu pour la célébration parle du numérique. «Car, toutes les informations sont sur les portables donc, les gens peuvent se former eux même et en écrivant ils pourront consulter google pour pouvoir bien écrire le mot et le prononcer correctement. «Je pense que il y a un problème de formation alors que ils peuvent eux même contribué à leur propre formation et la direction peuvent les aidé mais en prenant leur part de responsabilité», conclus t-elle.

RB

LE DG DE LA CNPS LIMOGÉ :

Que lui reproche-t-on ?

Nommé en décembre 2021, l'ancien directeur préfectoral de santé de Dubréka, devenu directeur général de la Caisse nationale de la prévoyance sociale (CNPS) des Agents de l'Etat est dans de sales draps. Depuis plusieurs jours, il était sous le feu des questions des enquêteurs de la Direction centrale des investigations judiciaires de la gendarmerie nationale.

Dr Fodé Cissé comme il s'agit de lui, est nommé par les nouvelles autorités pour la gestion des pensions des personnes de troisième âge. Placées sous-tutelle du ministère du Travail et de la Fonction Publique, les pensions en république Guinée sont cogérées avec le ministère du Budget et de l'Economie et des Finances.

Selon une source proche du dossier ayant requis le sceau de l'anonymat-dès le départ, Dr Cissé aurait choisi de travailler avec une équipe parallèle notamment des cabinets privés en mettant de côté les techniciens maison de la CNPSAE.

En seulement quatre (4) mois de gestion, l'ancien directeur préfectoral de la santé de Dubréka, aurait recruté neuf de ses proches à travers des contrats à durée indéterminée en faisant croire aux collaborateurs de la Direction et au Conseil d'Administration que ce sont des recommandés du Colonel Doumbouya. Tout ceci, a-t-elle dénoncé, sans respecter les formes de recrutement dans les EPA (établissement public à caractère administratif). Or, dans ces institutions, il est prévu de tenir compte des dépenses de prévision.



Mais, malheur lui arrive à l'occasion de la paie de la pension au compte du mois de mars 2022 effectuée ce mois d'avril. A cette occasion, nous confie notre source, il aurait transféré à N'Zérékoré 1 178 titres de pensions venant de toutes les préfectures et les cinq(5) communes de Conakry.

Dans le but de tromper la vigilance des familles de pensionnés décédés, Dr Fodé Cissé aurait annoncé avoir bloqué les 1178 titres. Cependant, ces titres de pensions auraient été transférés à N'Zérékoré afin de remettre le montant global à un de ses proches parents qui y vit actuellement. Or, on estime ces titres transférés à N'Zérékoré à plus d'un milliard

deux cent millions de francs guinéens, nous confie notre interlocuteur. Mais, par méconnaissance, accuse-t-on, Dr Cissé ne s'est pas rendu compte que les Directions du Budget, du Système d'Information, suit de près toute modification du fichier.

Puisqu'habituellement, la Direction Générale de la CNPSAE, donne une période moratoire de trois (3) à six (6) mois à des différentes familles pour permettre aux veuves ou veufs de préparer les dossiers de réversion.

Il se dit que pendant la paie de février 2022, effectuée en mars 2022, le directeur a ordonné aux trente-neuf chefs d'Agence de lui verser les montants des cas de décès. Certains auraient répondu à sa demande en lui envoyant l'argent et d'autres n'ont pas fait. C'est le cas d'un des chefs d'agence d'une des communes de Conakry qui nous a dit ceci au téléphone : «je ne sais pas pourquoi il m'a limogé. Moi, je pense que c'est l'administration».

A la Caisse nationale de la prévoyance sociale des Agents de l'Etat, on reproche au Directeur d'avoir acheté en quatre(4) mois seulement d'exercice, une Toyota Land Cruiser à hauteur de huit cent millions GNF.

C'est pourquoi, jeudi soir, un décret du président de la transition lu à la télévision a annoncé le limogeage de Dr Fodé Cissé pour des présumés détournements des fonds publics».

Amadou Kendessa Diallo

JOURNÉE MONDIALE DE LA LIBERTÉ DE LA PRESSE

Le numérique comme thème principal

Le thème de cette année est "Le journalisme sous l'emprise du numérique" répond aux préoccupations majeures des professionnels de l'information et de la communication quant à l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC).

Durant trois jours, journalistes, enseignants, et étudiants en journalisme, vont se pencher sur les



questions liées au respect de l'éthique et de la déontologie du métier dans la collecte, l'ana-

lyse et le traitement de l'information à l'heure de la mondialisation. Où le monde est devenu

SMIG n'est pas respecté.

Kadiatou Dramé

SURFACTURATION À L'ARPT

Du pain bénit pour la CRIEF ?

A moins de vouloir narguer les Guinéens, l'on comprend mal que la direction d'une grosse entreprise étatique ayant pignon sur rue se rende responsable d'un autre gros scandale financier, au moment où la CRIEF, (Cour de Répression des Infractions Economiques et Financières), se démène comme un beau diable, pour traquer les fossoyeurs de notre économie.



L'ARPT (Agence de Régulation des Postes et Télécommunication), puisque c'est d'elle qu'il s'agit, se retrouve au centre d'un scandale de surfacturation portant sur une vingtaine de milliards de nos francs, à un moment où le pays n'a que faire d'une telle affaire.

Nos caisses ayant été laminées, pompées jusqu'au dernier sou, l'heure devrait être à la crainte de se retrouver au gnouf, devant la détermination de jeunes juges de la CRIEF, résolument déterminés à récupérer tous les biens volés à l'Etat.

Nul n'est besoin de rappeler que le Colonel Mamadi Doumbouya, le Président de la transition en homme engagé, a placé au centre de ses priorités, la lutte contre le vol et l'enrichissement illicite, une pratique qui avant le 5 septembre 2022, était devenue le sport national dans ce pays.

Pour en revenir à nos moutons, c'est un confrère de la place qui a d'abord mené l'enquête, et finalement découvert le pot aux roses. En effet, il a réussi à mettre sur la place publique, un présumé détournement de fonds qui

se cachait derrière une prétendue volonté de renouvellement de meubles à l'ARPT.

Sous le prétexte fallacieux de renouveler des meubles dans certains paliers de l'immeuble, des marchés de gré-à-gré ont été accordés à des entreprises détenues par des amis, pour une sortie d'une vingtaine de milliards de nos francs.

Un dossier qui mettra sans doute en colère le Président de la transition le Colonel Mamadi Doumbouya qui depuis son arrivée au pouvoir, fait de la lutte contre la corruption, la concussion et le vol, sa priorité.

Pour preuve, rien que la semaine dernière, c'est un autre haut cadre de l'Etat, en l'occurrence Dr Fodé Cissé, directeur de la CNPSAE (Caisse Nationale de Prévoyance Sociale des Agents de l'Etat), qui a fait les frais du courroux présidentiel.

Le décret présidentiel qui a mis fin à ses fonctions, précise que le désormais ancien et éphémère directeur de la CNPS (il a été nommé 4 mois plus tôt) est « poursuivi pour des faits présumés de détournement de deniers publics, de faux et

usage de faux en écriture publique et complicité pendant par devant la Cour de Répression des Infractions Économiques et Financières (CRIEF) ».

Pour ce qui est de l'ARPT, le quotidien gouvernemental Horoya a tenté d'obtenir des explications du directeur de l'agence elle-même, Sékou Oumar Barry. Plutôt que d'aider votre quotidien à mieux comprendre le fond du problème, Mr Barry a préféré nous envoyer balader.

« J'ai déjà tout dit dans un article d'un autre journal, je n'ai plus rien à dire », nous a-t-il jeté à la figure.

« Mais M. le directeur, nous sommes le quotidien Horoya, le journal gouvernemental, nous ne sommes pas cet autre journal dont vous parlez, nous ne faisons que notre travail », répliquons-nous poliment.

« En tout cas je n'ai rien à vous dire, référez-vous à ce que j'ai déjà dit ailleurs », a coupé sèchement notre interlocuteur.

Certainement que nous avons en face un dossier qui aiguïsera la curiosité de la CRIEF, pour laquelle une telle affaire est sans nul doute « un pain bénit »

La rédaction



REPUBLIQUE DE GUINEE
Travail - Justice - Solidarité

Avis d'Appel d'Offres (AA0N)

Ministère des Mines et de la Géologie

AAON N° 02/MMG/CAB/2022

1. Le Ministère des Mines et de la Géologie a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds, afin de financer l'acquisition de matériels et mobiliers de bureau et matériels informatiques ; il a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché relatif à l'acquisition de Matériels et mobiliers de bureau et de Matériels informatiques. Les produits seront fournis au Ministère des Mines et de la Géologie, Immeuble OFAB, Almamyah, commune de Kaloum dans un délai de **trente (30) jours**.

2. Le Ministère des Mines et de la Géologie sollicite des offres sous plis fermés de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir des documentations en deux (2) lots répartis comme suit :

LOT 1 : Matériels et mobiliers de bureau et

LOT 2 : Matériels informatiques.

Le Candidat peut soumissionner pour les deux (2) lots et peut être attributaire s'il remplit les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres.

Aucune variante ne sera prise en compte lors de l'évaluation des offres.

3. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 23 et suivant le Code des Marchés Publics concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres et qui ne sont pas concernés par un des cas d'inéligibilité prévus à l'article 64 du Code des Marchés Publics.

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après :

Les candidats intéressés peuvent obtenir un Dossier d'Appel d'Offres complet à l'adresse mentionnée ci-après à compter du **Lundi 09 mai 2022** contre un paiement non remboursable de **deux cents mille francs guinéens (200 000 GNF)**. La méthode de paiement sera :

- 50% du montant seront versés au bénéfice du Receveur Central du Trésor au compte n°41 110 71 ouvert à la BCRG ;

- 30% du montant seront versés au bénéfice de l'ARMP au compte n°2011 000 407 domicilié à la BCRG ;

- 20% du montant au compte de l'Autorité contractante par un versement au comptant.

6- Le document d'Appel d'offres sera immédiatement remis aux candidats intéressés ou adressé à leur frais sur présentation des preuves de paiement émises par la BCRG.

Sur demande du candidat la version électronique du DAO sera remise.

Les exigences en matière de qualification sont :

a) avoir réalisé un chiffre d'affaires annuel moyen sur les trois derniers exercices (2019, 2020 et 2021) supérieur ou égal au montant de l'offre pour chaque lot ;

b) avoir exécuté au moins deux (02) marchés similaires au cours des trois (03) dernières années (2019, 2020 et 2021) pour chaque lot.

7- Les offres doivent être rédigées en langue française et devront être déposées en quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies à l'adresse ci-après :

Personne Responsable des Marchés Publics, Ministère des Mines et de la Géologie sis à Conakry, quartier Almamyah, Commune de Kaloum, Immeuble OFAB,

du lundi au jeudi de 8 heures 30 minutes à 16 heures 30 minutes et le vendredi de 8 heures 30 minutes à 14 heures 30 minutes.

Numéros de téléphone : 628 240 393 / 655 240 393 ou 664 240 939 au plus tard le 08 juin 2022 à 10 heures 00 minute.

Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées aux frais des soumissionnaires concernés sans être ouvertes.

8- Les offres seront ouvertes en présence d'un observateur de la Direction Nationale du Contrôle des Marchés Publics (DNCMP), un observateur indépendant de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP) et des représentants des soumissionnaires qui désirent participer à l'ouverture des plis et, à l'adresse : **Ministère des Mines et de la Géologie sis à Conakry, quartier Almamyah, Commune de Kaloum, Immeuble OFAB.**

9- Les offres doivent comprendre une garantie bancaire valable pendant une période de cent vingt (120) jours de montant de :

- **Lot 1** : Matériels et mobiliers de bureau, montant : Trois Millions (3 000 000 GNF) de Francs Guinéens,

- **Lot 2** : Matériels informatiques ; montant : Six Millions (6 000 000 GNF) de Francs Guinéens,

10- Les prix des offres prendront en compte la redevance de régulation au taux de 0,60% du montant hors taxe du marché à verser sur le compte de l'ARMP conformément aux dispositions du Décret D/2020/154/PRG/SGG du 10 juillet 2020, portant attributions, organisation et fonctionnement de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP) et de l'Arrêté conjoint A/2304/MEF/MB/SGG du 07 août 2020 portant modalités de paiement de la redevance de régulation et de la cote part des produits de vente (ou prix de cession) des dossiers d'appel d'offres, joint en annexe au présent Dossier d'Appel d'Offres.

Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **90 jours** à compter de la date limite de soumission.



Nakammanu

Le Ministère des Mines et de la Géologie

REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail – Justice – Solidarité

MINISTERE DE LA PROMOTION
FÉMININE DE L'ENFANCE ET DES
PERSONNES VULNERABLES



AVIS GENERAL À MANIFESTATION D'INTERET

Le Fonds de Développement Social et de l'Indigence, conformément à son Plan Annuel de Passation des Marchés révisé, demande aux prestataires divers desireux de manifester leurs intérêts au plus tard le 06 juin 2022.

Nous demandons tous les prestataires de respecter ce delai afin d'être enregistrés sur la liste restreinte, auprès de la personne responsable de passation des Marchés par interim à son siège sis au quartier Almamy, près de la Place des martyrs, en face de l'UGAR. Tel : 622- 24- 82- 26.

Cette manifestation d'intérêt concerne les domaines ci-dessous:

- Fournitures;
- Travaux; Prestations Intellectuelles. Documents à fournir:
- Une lettre de manifestation d'intérêt adressée au Directeur General du Fonds de Développement Social et de l'Indigence;
- La copie du RCCM;
- Une description de l'entreprise avec quelques références similaires;
- Une copie du quitus fiscal et social.


Le Directeur Général

Le Directeur Général
Lansana DIAWARA
et de l'Indigence

PLAN DE PASSATION DES MARCHES
MARCHES DE FOURNITURE SANS PRE QUALIFICATION

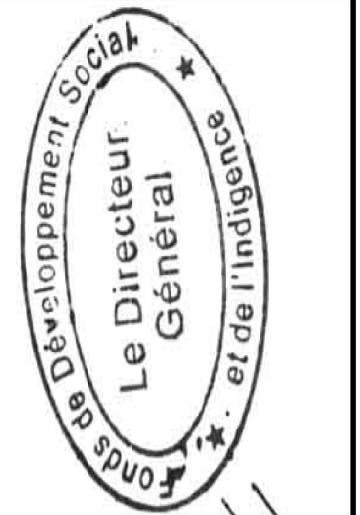
Entités contractantes:	Fonds de Développement Social et de l'Indigence (FDSI)
Entités bénéficiaires:	2022
Président:	Directeur Général
Intervenant de publications de référence et sites internet:	JAO, deux journaux de la place et www.mingine.org
Entités approuvées:	Direction Nationale du Contrôle des Marchés Publics (DNMP)

Numéro	IDENTIFICATION DU PROJET / MARCHÉ				PHASE 1 : PROCEDURE D'APPEL D'OFFRES				PHASE 2 : EVALUATION DES OFFRES				PHASE 3 : CONCLUSION ET NOTIFICATION DU MARCHÉ				PHASE 4 - EXECUTION DU MARCHÉ						
	Intitulé du projet (Marqué)	Niveau Budget CDF	Catégorie Budget	Type de Financement	IP	Mode de Passation	Prévisions et Réalisations	Non Objectives sur DAB	Publication AAO	Date limite dépôt offres	Overturn (Evolution des offres)	Non Objectives sur Hup. d'Administration	Non Objectives sur Hup. d'Administration	Publication Attribution/Audit/Notification	Mise en forme du projet de contrat	Non Objectives sur le projet de contrat	Signature du marché	Approbation de l'Etat	Signature du prestataire	Notification au prestataire	Date début travaux	Date fin travaux	
1	Acquisition de matériels informatiques et services connexes au compte du RSU	III	Fonds propre	1	AAO	Prévisions	19/04/2022	22/04/2022	23/05/2022	07/06/2022	23/06/2022	23/06/2022	14/07/2022	25/07/2022	10/08/2022	05/09/2022	22/09/2022	05/09/2022	08/09/2022	13/09/2022	14/09/2022	17/10/2022	
2	Achat de vivres pour les personnes démunies	III	Fonds propre	2	AAO	Prévisions	31/03/2022	05/04/2022	06/05/2022	23/05/2022	05/06/2022	05/06/2022	30/06/2022	11/07/2022	27/07/2022	27/07/2022	09/08/2022	22/08/2022	25/08/2022	30/08/2022	31/08/2022	30/09/2022	
3	Achat de matériel de travail et de Sécurité (gilet, boue, gous (déflectants) pour les stations routales	III	Fonds propre	3	AAO	Prévisions	31/03/2022	05/04/2022	06/05/2022	23/05/2022	09/06/2022	09/06/2022	30/06/2022	11/07/2022	27/07/2022	27/07/2022	09/08/2022	22/08/2022	25/08/2022	30/08/2022	31/08/2022	30/09/2022	
4	Achat de matériels orthopédiques	III	Fonds propre	4	AAO	Prévisions	31/03/2022	05/04/2022	06/05/2022	23/05/2022	09/06/2022	09/06/2022	30/06/2022	11/07/2022	27/07/2022	27/07/2022	09/08/2022	22/08/2022	25/08/2022	30/08/2022	31/08/2022	30/09/2022	
5	Achat de fournitures scolaires pour les enfants saisi de montagne pour les extrêmes	III	Fonds propre	5	AAO	Prévisions	31/03/2022	05/04/2022	06/05/2022	23/05/2022	09/06/2022	09/06/2022	30/06/2022	11/07/2022	27/07/2022	27/07/2022	09/08/2022	22/08/2022	25/08/2022	30/08/2022	31/08/2022	30/09/2022	
6	Achat de matériel roulant (véhicules, motos)	III	Fonds propre	6	AAO	Prévisions	19/04/2022	22/04/2022	23/05/2022	07/06/2022	23/06/2022	23/06/2022	14/07/2022	25/07/2022	10/08/2022	25/07/2022	22/08/2022	05/09/2022	08/09/2022	13/09/2022	14/09/2022	17/10/2022	
Général Total																							

Type de Financement	BND	FINEX	CONJOINT
Budget National et Autres			
Financements Intérieurs			
Financement Extérieur			
Financement Conjoint			

Code Marché	Nature de Marché
1	Fournitures
2	Travaux
3	Prestations intellectuelles
4	Délégations de Service Public

TDR : Terme de référence
JMP : Journal des Marchés Publics
DAO : Dossier d'Appel d'Offres
DP : Demande de Proposition
CPM : Commission de Passation des Marchés
ANO : Avis de Non Objection


Le Directeur Général

MARCHES DE FOURNITURES SANS REVUE PREALABLE PAR LA DNCMP / DEMANDE DE COTATION

Autorité contractante :	Fonds de Développement Social et de l'Indigence (FDSI)
Exercice budgétaire :	2022
Ordonnateur :	Directeur Général
Bureaux de publication de référence et site internet :	JAO, deux journaux de la place et www.arnigulnes.org
Autorité approbatrice :	Direction Nationale du Contrôle des Marchés Publics (DNCMP)

Numéro	Intitulé du Projet/Marché	Montant Budget CDF	Code Budget et	Type de Financement	N° Apport	Prévisions et Réalisations	PHASE 1 - PROCEDURE DE CONSULTATION				PHASE 2 - EVALUATION DES OFFRES				PHASE 3 - CONCLUSION ET NOTIFICATION DU MARCHÉ					PHASE 4 - EXECUTION DU MARCHÉ			
							Elaboration du Dossier de Consultation	AN sur le Dossier de Consultation	Transmission du Dossier de Consultation	Date limite dépôt Offres/jourvenue des plis	Ouverture/Evaluation des offres	AN sur le rapport d'évaluation	Publication attribution/Notification provisoire	Mise en forme du projet de contrat	AN sur le projet de contrat	Montant du Contrat	Signature et Approbation du Contrat	Enregistrement/Immatri-culation du marché	Notification du marché approuvé	Date début travaux	Date fin travaux		
1	Entretien de Véhicules		///	Fonds propre	1	Prévisions Réalisations	28/02/2022	07/03/2022	10/03/2022	25/03/2022	30/03/2022	15/04/2022	11/05/2022	18/05/2022	06/06/2022	09/06/2022	14/06/2022	17/06/2022	20/06/2022	20/06/2023			
2	Fournitures de petits matériels de bureaux/ Fournitures informatiques/ Fournitures Courantes		///	Fonds propre	2	Prévisions Réalisations	28/02/2022	07/03/2022	10/03/2022	25/03/2022	30/03/2022	15/04/2022	11/05/2022	18/05/2022	06/06/2022	09/06/2022	14/06/2022	17/06/2022	20/06/2022	20/07/2022			
3	Entretien et Réparation de matériels informatiques		///	Fonds propre	3	Prévisions Réalisations	28/02/2022	07/03/2022	10/03/2022	25/03/2022	30/03/2022	15/04/2022	11/05/2022	18/05/2022	06/06/2022	09/06/2022	14/06/2022	17/06/2022	20/06/2022	20/08/2022	20/06/2023		
Cofin Total																							

PLAN DE PASSATION DES MARCHES

Autorité contractante :	Fonds de Développement Social et de l'Indigence (FDSI)
Exercice budgétaire :	2022
Ordonnateur :	Directeur Général
Bureaux de publication de référence et site internet :	JAO, deux journaux de la place et www.arnigulnes.org
Autorité approbatrice :	DNCMP

MARCHES DE TRAVAUX SANS REVUE PREALABLE PAR LA DNCMP / DEMANDE DE COTATION

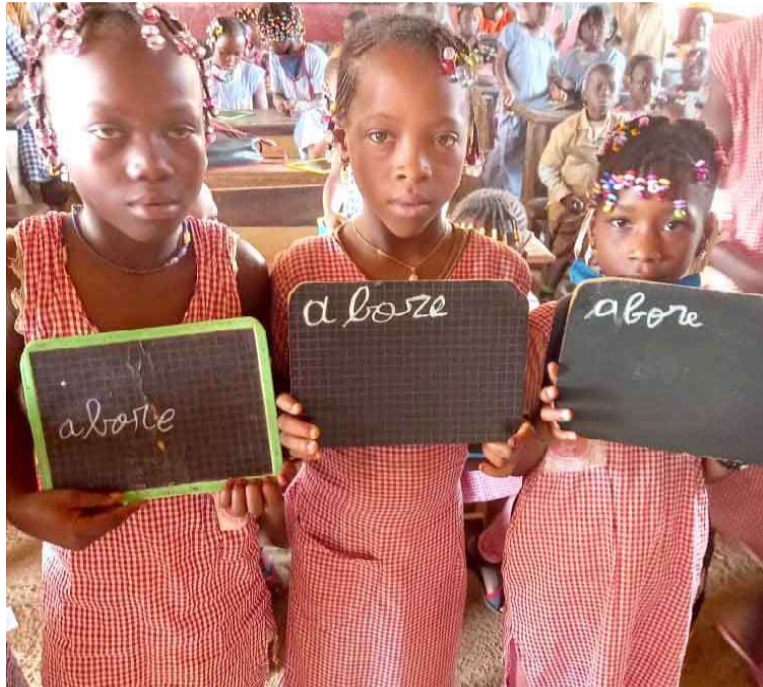
Numéro	Intitulé du Projet/Marché	Montant Budget CDF	Code Budget	Type de Financement	N° Appel d'Offres	Méthodes de passation	Prévisions et Réalisations	PHASE 1 - PROCEDURE DE CONSULTATION				PHASE 2 - EVALUATION DES OFFRES				PHASE 3 - CONCLUSION ET NOTIFICATION DU MARCHÉ					PHASE 4 - EXECUTION DU MARCHÉ				
								Elaboration du Dossier de Consultation	AN sur le Dossier de Consultation	Transmission du Dossier de Consultation	Date limite dépôt Offres/jourvenue des plis	Ouverture/Evaluation des offres	AN sur le rapport d'évaluation	Publication attribution/Notification provisoire	Mise en forme du projet de contrat	AN sur le projet de contrat	Montant du Contrat	Signature et Approbation du Contrat	Enregistrement/Immatri-culation du marché	Notification du marché approuvé	Date début travaux	Date fin travaux			
1	Entretien Bâtiment Administratif		///	Fonds propre	1	DC	Prévisions Réalisations	21/02/2022	28/02/2022	03/03/2022	18/03/2022	23/03/2022	08/04/2022	04/05/2022	09/05/2022	26/05/2022	31/05/2022	03/06/2022	08/06/2022	09/06/2022	09/06/2022	09/06/2023			
2	Rénovation et Aménagement des centres de bien-être		///	Fonds propre	2	DC	Prévisions Réalisations	02/06/2022	09/06/2022	14/06/2022	29/06/2022	06/07/2022	22/07/2022	12/08/2022	22/08/2022	07/09/2022	12/09/2022	15/09/2022	20/09/2022	22/09/2022	22/09/2022	22/12/2022			
Cofin Total																									

ENSEIGNEMENT BILINGUE DANS NOS ETABLISSEMENTS

ELAN-Afrique apporte une innovation

La Guinée a connu une première expérience de l'enseignement bilingue de 1968 à 1984. Pour de nombreux guinéens, cette expérience n'a pas donné des résultats concluants à cause de la mauvaise préparation, de la généralisation hâtive bref, de la non réalisation des études de faisabilité. Les conséquences de l'échec de cette expérience subsistent encore dans la mentalité de bon nombre de guinéens qui ont encore du mal à accepter le retour de l'enseignement des langues nationales dans les écoles.

Cependant, après tous les efforts consentis par le gouvernement et ses partenaires depuis 1985 à travers les programmes et les projets, le niveau de maîtrise de la langue d'enseignement qu'est le français par les élèves laisse encore à désirer. Les résultats aux examens nationaux l'attestent. En 2020 à titre d'exemple, en plus d'un nombre important de copies illisibles de candidats au BAC, le taux de réussite était de 44,43%. Il ressort de ce constat que la non maîtrise de la langue d'enseignement qu'est le français serait l'une des raisons de cet échec. Cela montre que l'utilisation de la langue française à elle seule ne peut plus prétendre assurer efficacement le processus d'enseignement-apprentissage des élèves dans nos écoles.



De ce qui précède, à l'instar de onze autres pays francophones de l'Afrique, le Gouverne-

ment guinéen avec l'accompagnement de ses partenaires s'est engagé dans la mise en œuvre de l'Initiative « Ecole et Langues Nationales en Afrique » (Elan-Afrique).

L'approche ELAN-Afrique est

une innovation qui met en valeur la pratique d'un enseignement bilingue de la langue maternelle ou la langue du milieu et du français. Avec cette approche, les premiers apprentissages sont dispensés aux apprenants dans leur langue maternelle ou dans la langue du milieu. Le français est graduellement introduit comme moyen d'instruction finale et la langue maternelle ou langue du milieu enseignée comme discipline pour fortifier leurs acquis linguistiques. C'est sur ce socle que va se construire, sans étouffer l'élève, l'acquisition progressive d'autres langues.

Les écoles qui abritent la phase expérimentale du le Projet ont montré leur mérite. Les élèves de ces écoles sont capables de lire, d'écrire et de compter depuis les premiers mois de leur scolarité. En trois ans d'existence, le projet ELAN est mis en œuvre dans dix (10) écoles primaires de la Préfec-

ture de Kindia et compte aujourd'hui trente (30) classes. Il a permis de rehausser de manière significative les effectifs des élèves au CP1 et plus particulièrement pour les filles. Au CP1 par exemple, on est passé de 331 élèves en 2019 dont 177 filles à 460 en 2020 dont 238 filles.

Il faut rappeler que, dans cette Initiative, la Guinée n'est pas seule. Elle a rejoint en 2015 des pays comme le Benin, le Burkina Faso, le Burundi, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, le Madagascar, le Mali, le Niger, la RD Congo, le Sénégal et le Togo.

Avec l'enseignement bilingue, les élèves comprennent aisément le contenu enseigné dans la langue de leur milieu.

Soutenir l'enseignement de la langue nationale dans nos écoles, c'est aider les enfants à réussir dans leur scolarité.

P. Elan-Afrique

HUMANITAIRE

La fondation Nord-sud protection pense aux nécessités

Après les chrétiens à l'occasion de la fête de pâques, l'ONG nord-sud protection a offert vendredi dernier des vivres aux musulmans qui bouclent à quelques heures le mois saint de Ramadan. Ce don de cette ONG de protection composé des sacs de riz et de la viande destinés à plusieurs personnes de Coronthie et Almamy dans la commune de Kaloum, est une façon pour eux d'accompagner les fidèles musulmans en cette fin du mois de Ramadan.



condition. « Pour moi c'est une fierté de recevoir ce don. C'est à travers ces gestes pareils qu'on peut connaître la différence entre les riches et les pauvres. Donc je demande à cette ONG d'élargir cette activité dans d'autres quartiers et communes de la capitale. Je demande aussi à d'autres personnes d'emboîter leur pas », a-t-il ajouté

La présidente de Nord-sud protection Nadine Conté, visiblement satisfaite de la réussite de cette démarche, note : « ce n'est pas pour la première fois que la fondation œuvre pour satisfaire les personnes en difficultés. Nous avons commencé par d'autres Mosquées de la capitale. Aujourd'hui nous sommes à Kaloum pour que les personnes vulnérables en cette fin du mois de Ramadan, puissent avoir quelque chose pour la fête. En même temps prier pour la quiétude sociale et la paix dans notre pays. »

Thierno Kalifatou Doumbouya

A l'occasion, Elaine Keita, coordinatrice de la fondation nord-sud de Kaloum de dire qu'à quelques heures de la fête de l'Aïd-el-fitr qui marque la fin du Raman, un des cinq piliers de l'islam, la fondation nord-sud s'est inscrit en droite ligne de partager avec les personnes vulnérables les ressources dont-elle dispose pour pouvoir les donner du sourire.

Pour Mohamed Soumah, un des bénéficiaires, la fondation nord-sud s'est battue en cette période de Ramadan pour faire des dons sans aucune

PRÉSIDENTE DU CA DE L'OGP

Le Colonel Mamadi Doumbouya porte son choix sur Thierno Mamadou Bah

Le Président de la transition, le Colonel Mamadi Doumbouya, a nommé vendredi soir, Thierno Mamadou Bah, Président du Conseil d'Administration de l'OGP (Office Guinéen de Publicité), en remplacement de Moussa Condé, dit « Tata vieux ».

Avant l'obtention de cette nouvelle promotion ce vendredi, El Hadj Thierno Mamadou assurait déjà – et très bien d'ailleurs – ses fonctions de Conseiller personnel du Chef de l'Etat, depuis le 15 décembre 2021.

Par cette autre nomination, le Président de la transition le Colonel Mamadou Doumbouya, vient de démontrer son attachement indéfectible à ce jeune cadre, pour qui la loyauté dans l'amitié est un sacerdoce.

TMB comme l'appellent ses intimes, est réputé pour son honnêteté et son amour pour le travail bien fait. Quoi de plus surprenant, que le Chef de l'Etat veuille lui renouveler sa confiance pour cette autre tâche à ses côtés.

Proche parmi les proches du Chef de l'Etat, Thierno Mamadou Bah a fait ses débuts dans la presse guinéenne en tant que journaliste au début des années 2000.

Quelques années plus tard, il créa l'hebdomadaire « Le Défi » qui se révéla l'un des journaux



les plus sérieux de la place.

Très vite, il est découvert pour son honnêteté et son sérieux par des jeunes gens qui décident de le porter à la tête du parti NGC (Nouvelle Génération pour le Changement).

Depuis ce 6 mai 2022, il préside le Conseil d'Administration d'une grosse institution étatique, dont la direction est magistralement assurée par un autre de ses anciens confrères, Mandian Sidibé.

Une longue amitié, (que dis-je, une grande complicité) empreinte de respect mutuel et de confiance lie les deux hommes qui se pratiquent depuis une vingtaine d'années.

Certainement que Mandian et Thierno Mamadou sauront mettre à profit leurs accointances pour apporter plus de bénéfices financiers à l'Etat, à travers l'OGP.

Alpha Camara

LIGUE 1 SALAM 24EME JOURNÉE

De la course au maintien et à la quête d'une place africaine

Dans le cadre de la 24ème journée du championnat national de ligue 1 Salam, plusieurs rencontres étaient au programme ce weekend. C'est le stade M'Balou Mady de kankan qui a abrité le match inaugural de cette journée palpitante, ce samedi, 23 avril, ayant opposé l'Ashanti (de Siguri) au club industriel de Kamsar.

L'Ashanti, poussé par son public n'avait qu'une seule ambition, celle de remporter ce derby pour espérer une place en campagne africaine. Dès le coup d'envoi de la rencontre, les locaux ont alimenté la machine offensive en accentuant la pression sur l'adversaire qui ne pouvait que subir la domination. Une débauche d'énergie de l'Ashanti en première mi-temps qui finalement n'a été que vaine. Il a fallu attendre la seconde explication pour assister à l'ouverture du score par l'Ashanti grâce à son attaquant Ousmane Konaté à la 52ème min. Toujours déterminé à rendre joyeux ses supporters, l'Ashanti a multiplié les assauts offensifs et a été récompensé de ses efforts en toute fin de rencontre quand l'inévitable Ousmane Konaté a doublé la mise à la 93ème min. et ainsi délivré tout un club. Cette victoire propulse l'Ashanti provisoirement à la 3ème place du classement avec 44 points et le club industriel de Kamsar quant à lui a perdu toute opportunité de relance pour la campagne africaine et doit désormais se contenter de la 6ème place avec 37 points.

Dans le même sillage, au stade du 28 septembre de Conakry, l'académie SOAR a pris l'ascendant sur l'éléphant de Coleah sur un score de 2 buts à 1. Une rencontre à l'issue de laquelle les poulains du coach Abédi ont ouvert la marque à la 18ème min. sur une reprise de volée d'Abdoulaye Camara déviée par le malheureux Aboubacar Camara de l'éléphant de Coleah. En seconde période, l'éléphant de Coleah fouetté dans son orgueil est parvenu à mettre les pendules à l'heure par l'intermédiaire de son attaquant Ibrahima Sory Camara sur un service d'Ousmane Camara (Dimaria) 64ème min.

A la fin du temps réglementaire, le capitaine de l'éléphant de Coleah en la personne d'Ibrahima Sory Soumah, suite à une faute de la main a concédé un pénalty et l'acier inoxydable du SOAR, Mohamed Camara a exécuté la sentence donnant ainsi la victoire aux siens. Un succès à l'arraché qui permet aux académiciens de conforter la deuxième place du classement



avec 49 points.

Dans la même foulée, au stade Fodé fissa de Kindia, le Loubha de Télémélé a manqué l'occasion de se relancer dans la course au maintien en concédant le nul face au Fello Star de Labé. Yakhoubia Kanté (35' et 70') côté Loubha et le duo Youssouf Sidibé (46'), Sékou Oumar Camara (79') côté Fello Star sont les buteurs. A noter que ce nul rétrograde le Loubha F.C à la 14ème place du classement avec 14 unités et le Fello star de Labé reste bloqué à la 9ème place avec 28 points.

Au stade de la mission de Kaloum, la flamme olympique est parvenue à renaître de ses cendres en prenant le dessus sur les protégés de Kanfory Lappé Bangoura (le f.c séquence) sur un score mérité de 2 buts à zéro grâce aux réalisations de Mohamed N'DIAYE (5') et de Mamadi Touré (86'). A l'issue de cette victoire, la flamme olympique occupe la 13ème place avec 15 points et peut tout de même espérer au maintien.

A rappeler que deux affiches étaient au programme pour la suite de cette 24ème journée ce dimanche, 24 avril au stade du 28 septembre de Conakry, le Horoya A.C sacré champion de Guinée et insatiable a donné une leçon de football au Babata de Conakry dans un derby qui a été lancé sur des chapeaux de roues. Pourtant c'est le club de KPC qui a matinalement ouvert la marque à la 15ème seconde du coup d'envoi par l'intermédiaire de son prodige Mohamed Bangoura. Quelques minutes après, le Horoya en

véritable champion a imprimé son rythme au jeu et est parvenu à mettre les pendules à l'heure grâce à une prouesse magique de son maître à jeu, le chouchou du public sportif guinéen

Morlaye Sylla à la 28ème min.

A la 74ème min. Boniface Haba a déclenché une foudre qui n'a laissé aucune chance au dernier rempart du Hafia Sam Soumah.

C'est sur ce récita des protégés du Président Antonio Souaré que les rideaux sont tombés au stade du 28 septembre de Conakry. Ainsi, le Horoya compte désormais 57 points et reste le véritable leader. Le Hafia f.c voit ses rêves se réduire en cendre quant à la qualification en campagne africaine.

Du côté du stade M'balou Mady de kankan, le Milo f.c a réussi la bonne option en s'imposant contre le Wakriya de Boké sur la plus petite des marques grâce à une réalisation de son meilleur buteur l'inévitable Ousmane Condé à la 17ème min. Un exploit qui permet aux poulains du coach gaucher de totaliser 46 points et accrocher une place africaine pour la première fois de son histoire.

Cissé Mamady



UN SERVICE DE CREDIT RURAL DE GUINEE



1 Demande de crédit

5 Remboursement de crédit

2 Retrait / Dépôt

6 Tontine

3 Transfert d'argent

7 Paiement de masse

4 Octroi de Crédit

9 Accès au relevé de compte

Composez *1111# OU

Crédit Mobile assure

1
Sécurité

2
Simplicité

3
Rapidité

4
Economie

Avec Crédit Mobile effectuez vos transactions sans vous déplacer,



Disponible partout en Guinée

Available on the **App Store**

GET IT ON **Google Play**

Contactez le service client au
+ 224 626 55 55 55
+ 224 610 12 12 12

**Marché Niger Imm. Sall
Kouléwendy Kaloum
BP 3790 Conakry - Guinée**

www.creditruralgn.com

MOTS MÉLÉS

E	P	E	D	I	G	R	E	E	R	E	I	V	U	O	B	E
S	R	N	E	G	A	G	N	A	L	E	R	E	F	U	G	E
B	O	D	P	D	A	N	O	I	S	G	H	L	L	A	R	T
B	E	O	R	S	J	S	N	P	N	E	A	C	L	U	I	G
E	I	A	S	O	E	E	C	A	N	I	D	E	S	R	A	R
L	E	E	U	C	H	L	M	N	R	N	T	R	B	N	E	O
E	R	E	A	C	A	R	L	I	N	T	O	A	A	I	I	U
D	T	R	I	N	E	N	N	E	A	M	L	T	M	G	T	P
I	I	N	E	B	O	R	I	R	M	C	H	I	O	T	S	E
F	A	D	O	P	T	I	O	N	T	A	L	E	K	C	E	T
C	M	D	Z	T	I	P	S	N	R	E	G	R	E	B	W	E

- | | |
|-----------|----------|
| ADOPTION | GRUPE |
| ATTELAGE | JOUE |
| BEAGLE | LABRIT |
| BEAUCERON | LANGAGE |
| BERGER | LIMIER |
| BOND | MAÎTRE |
| BOUVIER | MÂTIN |
| CANICHE | MORSURE |
| CANIDÉS | ORDRE |
| CANIN | PANIER |
| CARLIN | PEDIGREE |
| CHENIL | PINSCHER |
| CHIOTS | POIL |
| CLUB | RACES |
| COTON | RATIER |
| DANOIS | REFUGE |
| DOBERMAN | ROBE |
| DRESSAGE | SOIN |
| FIDÈLE | SPITZ |
| FLAIR | TECKEL |
| GAMELLE | TONTE |
| GARDE | WESTIE |

RIONS UN PEU...



MOTS CROISÉS

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

HORIZONTALEMENT

- 1- Personnes qui cherchent des aventures.
- 2- Lieu où l'on donne à boire — Sans mélange.
- 3- Relâche — Galère.
- 4- Adv. de lieu — Greffe — Époques.
- 5- Tamis — Avoir en main.
- 6- Écrivain italien — Atome portant une charge électrique.
- 7- Souci — Partisane de l'arianisme.
- 8- Obligeai un test — Allures du cheval.
- 9- Indium — Groupe de trois personnes.
- 10- Retranchera — Résultat d'une soustraction.
- 11- Relative à la naissance — Unité monétaire de la Norvège.
- 12- Dans la rose des vents — Arracher et brûler les broussailles.

VERTICALEMENT

- 1- Témoignages.
- 2- Ville de Bulgarie — Servis une rente.
- 3- Mère de Caïn — Capucins — Saison.
- 4- Amas de neige — Manquera.
- 5- Trois fois dix — Bière.
- 6- Le premier nombre — Suçait le lait à la mamelle — En les.
- 7- Garder dans la mémoire — Route rurale.
- 8- Fera subir une initiation.
- 9- Observer secrètement — Dieu de l'Amour.
- 10- Jeter en l'air avec force les pieds de derrière, en parlant du cheval — Fille de Cadmos — De bonne heure.
- 11- Se tromperont — Époque.
- 12- Évêché normand — Lac d'Écosse — Infinitif.

JEU DES 7 ERREURS

En reproduisant son dessin, caricaturiste a volontairement commis 7 erreurs. Retrouvez-les





PLACÉE SOUS L'AUTORITÉ DIRECTE DU CHEF DE L'ÉTAT, LE COLONEL MAMADI DOUMBOUYA, LA CELLULE DE DÉNONCIATION DE LA CORRUPTION AVEC UN NUMÉRO VERT ET UN MAIL À VOTRE DISPOSITION POUR REMONTER TOUTE FORME DE CORRUPTION.
#PRESIDENCEGN #ALERTECORRUPTIONGN

CDC

CELLULE DE DÉNONCIATION DE LA CORRUPTION



ALERTE CORRUPTION

 alerecorruption@cnrd-gn.com

